

(Photo Roland Lemire)

LA GREVE EST TERMINEE, mais le calme qui régnait à l'extérieur des magasins de la Régie des Alcools à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine, hier, aurait laissé croire que l'arrêt de travail se poursuivait toujours. La fin officielle du régime sec qui persistait depuis cinq

mois aurait dû drainer de nombreux clients aux magasins de la Régie, mais tel ne fut pas le cas. "Ce fut une journée habituelle, de dire les gérants des établissements".

Contrairement à ce qu'on s'attendait

Les magasins de la Régie des Alcools ont été loin d'être pris d'assaut

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Le gouvernement provincial a perdu un très fort montant d'argent. Les centaines de grévistes se sont appauvris d'environ \$1,000 chacun. Et pendant les cinq mois de la grève de la Régie des Alcools, on tonnait sur tous les toits que les Québécois se mouraient de soif.

Il est vrai que le gouvernement provincial et les grévistes ont perdu de forts montants d'argent, mais de là à prétendre que les Québécois ont failli mourir de soif, il y a une grande marge. Les Trifluviens et les Madelinis ont semblé protester au contraire, hier matin, lors de la réouverture des magasins de la Régie des Alcools.

On s'attendait à une affluente mais les gens se sont dirigés vers les pourvoyeurs légaux de spiritueux en nombre beaucoup plus limité qu'on ne le croyait.

Est-ce à dire que les résidents des cités Lavolette et Madeline ont connu un régime sec au cours des cinq derniers mois. Il serait très téméraire et mé-

me présomptueux de donner une réponse affirmative. Il faut donc conclure avec assez d'exactitude que le commerce illicite d'alcool se pratiquait sur une assez haute échelle. Il suffisait, semble-t-il, de verser un montant supérieur à celui fixé par la Régie des Alcools pour se procurer une bouteille de spiritueux. Certaines marques pouvaient à l'occasion, faire défaut, mais les réserves étaient assez intéressantes pour satisfaire les plus difficiles.

La plupart des gérants des quatre établissements de la Régie des Alcools à Trois-Rivières et des deux magasins au Cap-de-la-Madeleine, s'attendaient à une affluente sans pareille, hier matin, mais leur surprise fut d'autant plus grande que les clients ne se sont pas présentés en plus grand nombre que lors de ce que l'on qualifie "une bonne journée avant la grève". Cependant, on se montre optimiste pour la prochaine fin de semaine. On croit que le "week-end" marquera des records de vente.

Peu nombreux

Une tournée entreprise par

deux journalistes quelques minutes avant l'ouverture des magasins de la rue Royale, dans St-Philippe, et de la rue Des Forges, s'est révélée une déception. En effet, sur la rue Royale, deux seuls clients faisaient le tour tandis que sur la rue Des Forges, la foule se doublait pour voir quatre clients égarés nerveusement les minutes qui leur apporteraient l'heure de la délivrance.

Un va-et-vient

Les quatre gérants des établissements de Trois-Rivières ont été unanimes à dire qu'ils s'attendaient à plus d'affluente. Ils ont avoué que le commerce était peut-être un peu plus florissant que d'habitude, mais qu'il n'était pas supérieur à une bonne journée avant la grève. Les clients se succédaient à un rythme régulier, mais n'ont pas provoqué d'embouteillage ni de file indienne comme durant les périodes de Plagues ou de Noël. Le volume des clients a pris

de plus grandes proportions au cours de l'après-midi mais encore là, la situation est demeurée normale et elle a pu facilement être contrôlée.

Un paradoxe

Les deux magasins du Cap-de-la-Madeleine ont présenté des visages complètement différents. Sur le Boulevard Ste-Madeleine, les employés de cet établissement ont, comme leurs confrères de Trois-Rivières, connu une journée relativement calme. Vers 11h45, hier matin, aucun client ne se trouvait dans l'établissement et l'affluente ne s'était pas encore fait sentir depuis l'ouverture des portes à 10 heures. Mais là, le gérant de l'établissement n'était pas déçu car il avait prévu cette carence de clients. Dans son optique, la fin de semaine sera très profitable au négoce des spiritueux.

Le magasin de la Régie des Alcools sur la rue Fusée a présenté une physionomie très différente. (Voir: Les magasins page 46)

A la CIP

Un Trifluvien est écrasé et mort par un convoyeur

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un Trifluvien a perdu la vie lorsqu'il a été écrasé par un convoyeur sur rails, vers 3 heures, hier après-midi, à la Compagnie Internationale de Papier. M. Antonio Beauchemin, 64 ans, 2063, rue Chamberland, a été écrasé sous le poids du véhi-

Le coroner du district de Trois-Rivières, Me Marcel Chartier, n'a institué qu'un cas de recherche.



M. Antonio Beauchemin

cule en métal utilisé dans le département de la "chaufferie". M. Beauchemin devait être mis à la retraite d'ici quelques mois. Il travaillait depuis de nombreuses années à la Compagnie Internationale de Papier. Il semblait que M. Beauchemin ait été victime d'un moment de distraction.

Il n'a pas vu le convoyeur venir vers lui. Lorsqu'il a été heurté, il a été renversé et le lourd véhicule s'est immobilisé sur lui.

Deuxième journée du procès pour viol, aux Assises

La jeune fille cède par deux fois à l'émotion

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — La deuxième journée des procédures d'un procès pour viol, qui se déroule présentement aux assises criminelles, a été écourtée d'environ une heure hier. Ceci à cause de la deuxième requête de la jeune fille portant plainte. Cette dernière avait à ce moment passé la totalité de la journée dans la boîte aux témoins. Elle avait été interrogée au cours de l'avant-midi par Me Benoît Dufour de la Couronne et contre-interrogée à la session de la défense, Me Raymond Landry. A l'ajournement, vers 16.30 h., elle s'était effondrée en larmes par deux fois.

L'étudiante dépose pendant quatre heures

L'étudiante trifluviennaise a connu hier une journée harassante alors qu'elle fut appelée à rela-

Circulation et stationnement

La première phase de l'expertise terminée

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — En informant le conseil municipal que la première phase de l'expertise sur la circulation et le stationnement est terminée depuis le 5 novembre, l'ingénieur-conseil Philippe Ewart déclare que "le projet progresse dans les délais fixés" et que le rapport final pourra être déposé en février prochain, tel que convenu.

M. Ewart explique que cette première phase a consisté surtout dans le prélèvement des données

du directeur du personnel, M. Lionel Bellefeuille, chargé de recruter la main-d'oeuvre nécessaire par nos enquêtes.

"Enfin notre reconnaissance s'adresse à tous les employés mis à notre disposition par la Cité pour avoir accompli, dans des conditions souvent difficiles, la tâche exigée, avec compétence et à notre entière satisfaction."

"L'appui soutenu et le travail de toutes ces personnes ont rendu possible, dans les délais prévus, le parachèvement de la première phase de notre étude."

"Ce premier phase, terminée depuis le 5 novembre, a

la masse d'information recueillie est actuellement à la compilation et à la codification, travail qui devrait être complété d'ici quelques jours.

La firme Ewart, après avoir complété l'analyse des conditions de circulation et de stationnement, identifié et évalué les déficiences et les améliorations possibles, sera en mesure de formuler ses recommandations.

consistait surtout dans le prélèvement des données conformément à notre proposition du 24 septembre.

"La masse d'information recueillie est actuellement à la compilation et à la codification. Ce processus devrait se terminer d'ici quelques jours, respectant la cédule que nous nous sommes assignée."

"Nous procéderons alors à l'analyse statistique de ces données, à leur factorisation et à la préparation des tableaux sommaires, prévoyant compléter ce stade dans la semaine du 9 décembre."

"Nous pourrions alors complé-

ter l'analyse des conditions de circulation et de stationnement de la Cité, identifier et évaluer les déficiences et les améliorations possibles et formuler nos recommandations."

"Il semble donc permis de conclure que le projet progresse dans les délais fixés et que notre rapport vous sera transmis en février prochain, tel que prévu. Nous devrions d'ailleurs visiter la Cité prochainement et nous pourrions vous détailler plus explicitement les résultats de notre travail."

Bien à vous,
 Philippe Ewart,
 Ingénieur-conseil

Au départ

L'Université de Trois-Rivières pourrait compter sur une masse de 2200 étudiants

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — Si l'on s'en tient à la déclaration faite le 16 octobre par l'honorable Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, la création de l'Université du Québec se fera à partir d'universités constituantes, dont celle de Trois-Rivières, les autres étant Montréal, Chicoutimi et Rimouski.

Il avait de plus assisté le 28 octobre, alors qu'il assistait à la cérémonie d'intégration de l'École de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, à l'Université de Montréal, que le Centre des Etudes Universitaires de Trois-Rivières sera une université indépendante. Il ajoutait peu après qu'il ne pouvait dire quand elle le deviendra, que cela dépendrait de l'évolution de l'organisme des nouveaux cadres du système scolaire.

Pour ce faire, le ministre a formé des équipes de travail dans chaque région. À cet effet, jeudi et vendredi derniers, la mission pour la formation des maîtres, ainsi qu'un groupe de personnes faisant partie du comité de recherche et de développement pour l'implantation de l'Université du Québec, ont tenu une réunion à Trois-Rivières.

A cette réunion, un comité de travail pour la région a été formé et comprendra des représentants du Centre des Etudes Universitaires et des représentants du milieu socio-économique. Ce comité sera composé de neuf membres, dont trois du Centre des Etudes, trois de l'École Normale Maurice-L. Duplessis, et trois représentants du milieu socio-économique.

Le but du comité est de faire un inventaire des ressources et des besoins humains, de l'équipement, ainsi que des finances

nécessaires à la création de l'université. D'autant plus facile que le Centre des Etudes Uni-

versitaires possède déjà les éléments répondant aux normes de la création d'une université, soit cinq facultés (sciences, sciences de l'administration, lettres et philosophie) deux départements (psychologie et sciences religieuses), une école pré-universitaire, sans compter l'Extension et l'enseignement universitaire et Collège III pour permettre aux étudiants d'obtenir leur baccalauréat ès Arts. Il y a donc déjà une vie universitaire à Trois-Rivières, grâce au Centre des Etudes Universitaires.

De plus, le Centre des Etudes comprend une bibliothèque de 40,000 volumes plus 7,000 autres qui viendront s'ajouter (ceux de la bibliothèque des Pères Franciscaïns), plusieurs instituts, des laboratoires, des cercles (cercle de philosophie et cercle scientifique) un Musée, etc.

De son côté, l'École Normale Maurice-L. Duplessis donne une formation au niveau du baccalauréat à plus de 600 étudiants. Cette école normale compte sur une bibliothèque d'environ 15,000 volumes et y ajoute une expérience de dix années.

En ajoutant les 1,800 étudiants aux cours réguliers du Centre des Etudes Universitaires aux 600 de l'École Normale, il y a donc une masse de 2,200 étudiants réguliers à plein temps qui pourraient former la population étudiante de base de la future université de Trois-Rivières.

Avec la formation de ce comité, il est à prévoir que l'université indépendante de Trois-Rivières sera reconnue dans un temps rapproché. Et, peut-être que 1969 sera une année décisive.

L'échevin Goneau est catégorique

"Il ne sera pas nécessaire de changer les têtes du conseil"

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — De l'avis du doyen du conseil, l'échevin Fernand Goneau, les résultats de l'année 1968, qui laissent miroiter la possibilité d'un surplus budgétaire de \$76,000.00, prouvent qu'il ne sera pas nécessaire de changer les têtes du conseil, seulement celles des parcomètres". M. Goneau, tout en se réjouissant de l'excellente santé financière de la ville, faisait allusion, sur le ton de la

Magie à une flèche décochée récemment par Polichinelle, une rictus que signe l'ancien maire Gérard Dufresne, notaire dans le quotidien.

"On peut dire", a déclaré M. Goneau, "que nous va assez bien" en ajoutant: "Nous sommes en droit de nous féliciter respectivement, car nous avons réussi à administrer sagement."

"Le gérant municipal tout particulièrement a droit à nos félicitations", a-t-il dit. (Voir: "Il ne sera page 46")

C'EST UN SECRET DE POLICHINELLE!

Par Gérard Dufresne



La pauvreté est une responsabilité collective et c'est un acte de lâcheté que de ne pas voir la souffrance ou la pauvreté chez les autres. Certaines personnes semblent oublier ces vérités. C'est pourquoi nous demandons à tous les bénévoles qui ont des noms spéciaux à collecter pour la Fédération des œuvres de charité diocésaine de redoubler d'ardeur. Faites pression pour obtenir des dons plus substantiels. Il nous faut sans faute essayer de couvrir en partie ce que notre conseil de ville ne versera pas, soit 18,000.00

Soyez assurés qu'il y a de la grande misère chez nous. Il y aura des poêles sans feu cet hiver. Il y aura des tables non garnies cet hiver. Il m'arrive souvent de dire à mon fils de vider son assiette et, à chaque fois, comme de nombreux pères et mères de famille, je pense à ceux qui n'ont rien à manger. Mes amis, redoublez d'efforts. Redoublez de générosité. Les besoins sont très grands.

Le Nouvelliste nous informait la semaine dernière que le conseil accordera une réduction de loyer au Club de Courses. Cela signifie une augmentation de \$15,000.00 dans les revenus de ce club, des bourses plus élevées pour les coureurs ou parieurs, je ne sais trop, du meilleur foin et de l'avoine en quantité pour les chevaux. Le conseil n'a pas trouvé \$18,000.00 pour les pauvres et fait cadeau de \$15,000.00 pour les maudits chevaux de courses. C'est donc bête! Et comme dit la chanson, "faut-il en rire ou en pleurer?"

Et M. le Maire J.A. Matteau s'en va jouer au golf, aux Bahamas, mais seulement pour une dizaine de jours.

Les organismes invités à donner leur appui

Le Conseil du Travail proteste contre la décision de fermer le bureau de l'assurance-chômage

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors d'une récente assemblée des délégués au Conseil du Travail de Drummondville et de la région, ces derniers ont protesté énergiquement contre la décision de la commission d'assurance-chômage qui a fermé son bureau de Drummondville, en septembre dernier, privant ainsi les chômeurs des services qu'ils ont payés, soit depuis qu'ils travaillent ou, pour les plus âgés, depuis la fondation de la commission, il y a vingt-

aine d'années.

Ces services furent créés pour venir en aide aux "sans travail", pour leur permettre de se présenter à ces bureaux pour exposer leurs demandes en réclamation et par la suite, en retirant de main les prestations auxquelles ils ont droit, tout en bénéficiant de renseignements qui leur sont indispensables dans leur cas.

S'il se glissait une petite erreur sur la manière de répondre aux questions, le "sans-travail" était pénalisé d'une partie ou de l'entier de ses bénéfices de chômage. Alors, le chômeur pouvait se présenter aux bureaux de la commission et faire valoir son point de vue, ou sinon, faire un grief pour discuter de son cas devant un tribunal d'arbitrage, et tout cela se passait à Drummondville même.

Un montréalais, M. Claude Paquin

Le principal témoin de la couronne ne se présente pas à la Cour

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Hier après-midi à Drummondville, le principal témoin de la Couronne, en l'occurrence la victime, ne s'est pas présenté en Cour des Sessions de la paix.

Le procureur de la Couronne, Me Paul Rousseau a ensuite demandé à l'honorable Turmel d'ajourner l'enquête préliminaire qu'ils devaient subir hier après-midi, au 3 décembre, et de faire émettre un mandat d'emprisonnement contre Paquin. Les accusés ont également déclaré, après avoir été amenés une demi-heure en retard du pénitencier ou ils attendent leur jugement, que leur avocat, Me Paul Chassé, ne pouvait être présent hier.

Fin de la série cette semaine

Plus de 8,000 personnes aux sessions sur l'encyclique

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La série de huit sessions sur l'encyclique "Humanae Vitae" et sur la déclaration des évêques canadiens à ce même sujet se terminera cette semaine à la maison Reine des Coeurs de cette ville. Plus de 8,000 personnes ont assisté aux réunions hebdomadaires depuis près de deux mois, afin de discuter, réfléchir et d'étudier l'encyclique. Au cours de cette dernière semaine, intitulée "Amour partagé", les couples présents pourront prendre conscience de leurs responsabilités envers les autres foyers, parents et amis. En plus, cette semaine, pour clore ces rencontres, les Pères Montfortains ont pensé faire une révision des sept sources de démarches, qui porteront successivement sur l'autorité servie de Saint-Père dans son document, l'amour, la paternité responsable, les moyens licites et illicites, la maîtrise de soi, le climat de la chasteté et la vie sacramentelle du couple.

Toute l'assemblée accueillera fraternellement les impressions et confidences de chacun concernant les fruits et les avantages retirés à l'occasion de ces rencontres, qui ont été tenues à la maison Reine des Coeurs.

Pour répondre à la demande générale, les Pères Montfortains songent à entreprendre une deuxième série sur un autre sujet d'actualité. Cette même équipe prêchera également une retraite style contemporain, à St-Léonard d'Aston, du 1er au 3 décembre prochain.

Drummondville contée...

M. Marcel Gaudette, vice-président de Sylvania Electric (Canada) Ltd à Montréal, et outefois de cette ville, a été nommé directeur général pour l'Europe de Sylvania Eclairage. Cette société possède des usines en Belgique, en Allemagne et en Italie.

M. Gaudette a participé comme ingénieur, aux débuts de Sylvania à Drummondville en 1949. De 1959 à 1966, il fut gérant de l'usine locale. Lors de son départ de Drummondville, il était président du conseil d'administration de l'hôpital Ste-Croix. M. Gaudette et sa famille habitent à Genève en Suisse.

Les membres du club d'administration Celanese participeront demain à la visite industrielle de la General Motors de Ste-Thérèse. Cette visite sera suivie d'une participation à l'enregistrement de l'émission "à la seconde" à Radio-Canada et d'une visite des studios.

La campagne de recrutement du club vient de prendre fin avec un succès sans précédent, puisque 211 membres font maintenant partie de ce club social.

Le magasin Zeller's, de la Place Drummond, vient de mettre à la disposition de ses clients, une nouvelle formule de présentation de cadeaux de Fêtes très originale. Il s'agit de faire "sceller" tous les menus cadeaux que l'on veut offrir à quelqu'un à ce temps de l'année, et de forcer le récipiendaire à attendre le moment venu pour découvrir le contenu de cet emballage.

Il s'agit simplement de boîtes de conserves de dimensions différentes, ornées de dessins appropriés pour les Fêtes, dans lesquels sont scellés hermétiquement les objets que l'on veut bien y déposer. Le prix de ces contenants varie suivant la grosseur du récipient.

Il est devenu une tradition pour les membres de l'Harmonie de Drummondville, à l'approche des Fêtes, de réunir tous les membres de ce corps musical et les futurs membres qui suivent les cours avec leurs invités, qui collaborent avec le groupement. Cette réunion aura lieu samedi soir le 14 décembre prochain à 20 h. 30 à la salle du restaurant Bois-Joli, chemin St-Majorique. Un orchestre fera les frais de la musique et contribuera au succès de cette soirée.

Mgr Adolphe Demers, P.D., ancien curé de la paroisse St-Joseph, représentait l'évêque de Nicolet, Mgr Albert Martin, hier avant-midi, aux funérailles de M. Arthur Pinaré, père de Me Bernard Pinaré, député du comté et ancien ministre de la Voirie. Un nombreux clergé assistait également dans le chœur.

C'est le neveu du défunt, le R. Père Philippe Lupien, de la congrégation du Saint-Esprit, qui officia à la messe, assisté de diacre et sous-diacre. De nombreuses personnalités du gouvernement provincial étaient également présentes, dont le député de Champlain, l'hon. Maurice Bellemare qui représentait le gouvernement et l'hon. Jean Lesage, représentant de l'Opposition.

Le Centre culturel consacre une journée au cinéma québécois

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le Centre culturel de Drummondville présentera une journée consacrée au cinéma québécois. C'est dimanche prochain, le premier décembre, que le Centre présentera deux longs métrages québécois, en plus de sujets courts et de conférence sur l'histoire du cinéma québécois. Le programme de l'après-midi débutera à deux heures et celui du soir à huit heures. M. Guy Maguire, de l'Office national du film, sera sur scène pour donner l'histoire et parler de l'avenir du cinéma québécois. Suivront ensuite une période de questions et la projection d'un court métrage. Dans l'après-midi, ce sera "voyage à la mer", un film de 28 minutes, d'inspiration naïve et subtile, tiré d'un conte de Clancy Holling, auteur de plusieurs livres pour enfants.

Le long métrage de l'après-midi a pour titre "Le chat dans le sac". Les problèmes qui tourmentent le héros du film sont spécifiquement canadiens. Mais l'inquiétude, l'angoisse, la révolte exprimée dans le film sont propres à la jeunesse de tous les pays et de toutes les époques. Deux jeunes, Claude et Barbara, vivent devant le public les derniers jours de leur intimité. Issu d'un milieu très humble, Claude, un jeune journaliste, s'interroge sur le sens de la vie, la valeur de son milieu, son identité propre et sa responsabilité en tant que canadien-français. Lié à une jeune étudiante en art dramatique, juive d'origine, et peu intéressée aux problèmes sociaux, Claude mesure rapidement la précarité de leur amour, qui se désagrège et meurt un soir. Ce film a remporté le grand prix du long métrage au festival du cinéma canadien, à Montréal en 1967.

Pour ceux qui préféreront la soirée, ils y verront comme court métrage "dimension", qui se déroule à vive allure, s'appelle moindre trève. A la fin cependant, les personnages font une halte et rêvent tout doucement à la bonne besogne qu'ils viennent d'accomplir. Mais leur repos est de courte durée: un affreux cauchemar les jette aussitôt dans un monde insolite où les dimensions, muées par une force magique, voient à nouveau les règles et créent le chaos autour d'eux.

Le long métrage, d'une durée d'une heure 45 minutes, est une aventure vécue aux confins de la légende. Le tournage du film "pour la suite du monde" a été entrepris dans un esprit d'exploration, de recherche et de prospection. Deux films avaient été produits aux cinéastes Perrault et Breaux qui la vie des gens de l'Île-aux-Coudes recréait une richesse que le magnétophone et la caméra pouvaient capter.

Des séquences significatives balisent les principales étapes d'une aventure vécue avec intensité. Discussions et palabres alternent avec les scènes exhibantes de la mi-carême, le balancement des saisons, le travail en mer au rythme de la lune et des marées. Le film est un dépassement du documentaire traditionnel dans la mesure

où il révèle les motivations profondes de cette collectivité qui coopère pour faire resurgir un mythe de la mer. Ces motivations sont celles de "laisser des traces", de maintenir les vieilles traditions pour montrer aux jeunes que les vieux sont encore capables. Il y a des conflits entre vieux et jeunes, mais ces conflits se résolvent au niveau des gestes du travail, quand la volonté est tendue vers la réalisation de l'entreprise commune, "pour la suite du monde".

Les amateurs de cinéma canadien et particulièrement les ciné-clubs, voudront voir ces représentations dimanche prochain au Centre culturel de Drummondville.

où il révèle les motivations profondes de cette collectivité qui coopère pour faire resurgir un mythe de la mer. Ces motivations sont celles de "laisser des traces", de maintenir les vieilles traditions pour montrer aux jeunes que les vieux sont encore capables. Il y a des conflits entre vieux et jeunes, mais ces conflits se résolvent au niveau des gestes du travail, quand la volonté est tendue vers la réalisation de l'entreprise commune, "pour la suite du monde".

Les amateurs de cinéma canadien et particulièrement les ciné-clubs, voudront voir ces représentations dimanche prochain au Centre culturel de Drummondville.

Reunion à Victoriaville

Les religieux seront de plus en plus solidaires de la vie réelle des gens dans la région

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les religieux de la zone de Victoriaville se sont réunis en fin de semaine, au couvent Notre-Dame et ont décidé d'être présents un peu plus dans la vie de la population de Victoriaville et d'Arthabaska. Lors de cette rencontre, un comité de la pastorale a été formé. Sur la photo quelques membres de ce comité soit de gauche à droite, Sr Isabelle Murphy, conseillère, Sr Jacqueline Gagnon, secrétaire, frère Norman Stacy, président et Sr Jeanne Perreault, responsable diocésaine de la pastorale des religieux.

Un tel engagement, dans le peuple de Dieu doit, se vivre dans un engagement individuel qui respecte aussi l'obéissance due à la communauté. Le religieux, par définition, ne s'est pas consacré au Christ pour son profit personnel mais pour servir le peuple de Dieu dans son cheminement, comme tous les chrétiens, il est en marche vers le royaume et comme eux, il porte le poids de sa nature de pécheur. Il doit être le chrétien qui s'engage le plus car s'il a sacrifié la famille, l'argent et sa volonté propre c'est en vue d'être de plus en plus disponible aux autres. Cette disponibilité va se manifester dans une ouverture à l'autre, dans une attestation et une rencontre sincère et vraie.

Les religieux doivent se débarrasser de l'image qu'ils donnent peut-être, d'une vie recluse, fermée sur elle-même. Les religieux ne sont pas des amateurs d'enfants, sans rôle à jouer dans la société. Ils ont vraiment un rôle social à jouer. Pour cela, ils doivent connaître profondément les besoins du milieu où ils vivent et y donner un témoignage de disponibilité et de gratuité.

Les religieux ont aussi constaté qu'il y avait déjà une amorce à ce travail de présence dans le peuple de Dieu, car quelques religieux et religieuses s'occupent de mouvements avec des laïcs. Mais d'autre part, ils ont aussi constaté qu'ils ignoraient plusieurs milieux de vie de la société et n'y étaient pas présents.

Une occasion de cette première réunion, le Frère Norman Stacy, du Collège de Victoriaville, a été nommé président du comité de pastorale des religieux de la zone de Victoriaville. Sœur Cécile Huppé, M.N.D.A. a été élue vice-présidente et la secrétaire-treasurière choisie fut Sœur Jacqueline Gagnon de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Les Sœurs Cécile Prince, Jeannine Grimaud, Jacqueline D'Amour et les Frères Bertrand Corbel, Yvan Turgeon et Marcel Rheault ont été élus conseillers de ce comité, dont les membres sont nommés pour deux ans.

Comité de pastorale

À l'occasion de cette première réunion, le Frère Norman Stacy, du Collège de Victoriaville, a été nommé président du comité de pastorale des religieux de la zone de Victoriaville. Sœur Cécile Huppé, M.N.D.A. a été élue vice-présidente et la secrétaire-treasurière choisie fut Sœur Jacqueline Gagnon de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Les Sœurs Cécile Prince, Jeannine Grimaud, Jacqueline D'Amour et les Frères Bertrand Corbel, Yvan Turgeon et Marcel Rheault ont été élus conseillers de ce comité, dont les membres sont nommés pour deux ans.

Une célébration de la parole a permis aux participants de vivre une prière commune et de chanter quelques cantiques accompagnés de la guitare. Le tout s'est terminé par une collaboration prise en commun au réfectoire du couvent.

Cette réunion est, pour les religieux de la zone de Victoriaville, le départ d'un mouvement de mouvements avec des laïcs. Mais d'autre part, ils ont aussi constaté qu'ils ignoraient plusieurs milieux de vie de la société et n'y étaient pas présents.

Une nouvelle industrie s'établira à Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une nouvelle industrie, dont le bureau-chef est situé à Randolph, Vt. vient de louer une superficie de 6,000 pieds de plancher dans l'ancienne usine Eagle, rue St-Jean, pour y fabriquer des pièces d'auto-neige et autres accessoires.

Il s'agit d'une section de cette usine, qui emploierait quelques dizaines de personnes au début. La ville a loué un espace suffisant pour débiter, au prix de \$300 par mois, pour une période de 6 mois, soit jusqu'au premier juin 1969. Il s'agit de la compagnie Rodco Inc. La nouvelle a été annoncée lundi soir lors de la séance régulière du conseil.

Commerce dans les rues commerciales de la cité.

Correction

La cité remboursera à M. Gustave Cardin, la somme de \$337.38, qui avait été portée au rôle d'évaluation par erreur.

Sympathies

Les membres du conseil ont voté des résolutions de sympathie à l'endroit d'un ancien échevin, M. André Cloutier, à l'occasion du récent décès de son épouse, de même qu'à la famille de M. Arthur Pinaré, à l'occasion de son décès.

Divers

La firme locale Drummond Business Forms a soumis des prix au conseil pour l'utilisation d'un ordinateur, pour les besoins de comptabilité, tel que suggéré par les experts de la firme Dufresne, McLagan, Daignault inc.

De la part du Conseil du Travail

Autre appui au projet d'un aéroport

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Le Conseil du Travail de Drummondville et la région invite les corps publics de la région à mettre leurs efforts en commun pour demander à la commission d'assurance-chômage de reviser sa décision pour que ses bureaux de Drummondville ne soient pas fermés. Le conseil suggère encore que quel qu'un soit attaché en permanence à ces bureaux pour donner les informations et l'aide nécessaire à ceux qui ont besoin de remplir des documents, pour des demandes de prestations de chômage, et éviter ainsi une augmentation d'erreurs qui peuvent être très nuisibles pour les chômeurs.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Plur la période du premier août au 31 octobre 1968, les revenus ont totalisé, au centre sportif, Jean Béliveau, un montant de \$3,965.16. Ces revenus se partagent comme suit: location-spectacle \$1,000, tiges de Victoriaville \$1,156.66, location de la glace \$310, Olympiques Junior B \$45, Ligue Commerciale \$180, location restaurant \$375, patinage libre \$219.75, ballon sur glace \$60 hockey mineur \$618.

— O —
Au cours de l'assemblée du Parti Québécois, on remarquait dans l'assistance le docteur René Jutras qui, on s'en souvient, a participé à la fondation du RN. Le docteur Jutras a donné l'impression d'être un homme bien actif et toujours aussi fier de son Québec.

— O —
Pour procéder à l'élection des nouveaux officiers du Parti Québécois, le président d'élection a demandé que l'on présente sa carte de membre ou le reçu de cette dernière. Ainsi, plusieurs personnes se sont présentées pour acheter leur carte de membre.

— O —
Le président élu, M. Fréchette, enseigne au Collège Sacré-Coeur, dine parfois chez ses parents à Arthabaska mais demeure entre Ham-Nord et Notre-Dame-de-Ham. Il a fait un stage d'une année en Afrique du Nord, puis a passé deux ans en Europe comme étudiant.

— O —
L'ancien président du RIN dans Arthabaska a été élu au poste de vice-président du parti Québécois. En effet, M. Lionel Bellavance a accepté la charge de vice-président du parti qui dirige M. Lévesque.

— O —
Si éventuellement le Parti Québécois était porté au pouvoir, nous assisterions à l'établissement d'une république, comme le faisait remarquer Me Pierre Lambert dans son exposé sur la politique du parti. Incidemment, Me Pierre Lambert était du nombre des délégués au dernier congrès de fondation du Parti Québécois.

— O —
Un détaillant de gazoline, dont on avait annoncé il y a quelques semaines, qu'il vendait son produit à un taux inférieur aux stations de service du reste de la ville, se serait fait menacer de perdre ses pompes par la compagnie pétrolière qui lui fournit la gazoline s'il ne se conformait pas au même taux des autres stations. C'est pourquoi le type vend aujourd'hui sa gazoline au même prix que les stations de service de la ville.

— O —
Un jury de la Cour d'Appel a commencé à entendre, le 6 novembre dernier, la demande de Jean-Paul Constant, un jeune montréalais condamné à deux ans de prison, pour possession et mise en circulation de monnaie contrefaite, à Victoriaville, l'été de l'Expo universelle. La Cour d'Appel n'a pas encore rendu son verdict.

— O —
La Chambre de Commerce de Victoriaville compte actuellement 222 membres, soit 9 de moins qu'à la même date l'an dernier. Le président du comité de recrutement, M. Denis Couture, espère toutefois qu'avec la coopération des présidents de commissions l'effectif de l'an passé sera atteint et même dépassé.

— O —
M. Pierre Giroux a accepté de s'occuper d'un comité spécial au sein de la Chambre qui visera à penser une formule pour que les membres de cet organisme possèdent une plaque quelconque pouvant être affichée dans leur bureau, attestant qu'ils sont membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville.

— O —
Lors de la dernière rencontre des membres du comité féminin de la Chambre de Commerce, seulement huit personnes étaient présentes. Mme Georgette Igarua-Mercier a fait valoir qu'une des raisons principales à cette faible assistance était que les maris n'avaient pas transmis à leur épouse, l'invitation pour la prochaine assemblée où Me Pierre Denault prononcera une conférence sur les divers cours de justice au pays, les invitations seront conséquemment adressées directement aux épouses.

— O —
La Chambre de Commerce paiera à la Jeune Chambre le montant de \$100 promis pour le système d'illumination des Fêtes. Cette somme de \$100 complètera la subvention promise de \$600.

— O —
M. Gédéon Grenier et Jim Aubut représenteront la Chambre locale au sein de la Régionale du Centre-Sud du Québec. M. Grenier et M. Raymond Poisson ont par ailleurs été délégués pour représenter la Chambre de Victoriaville à l'assemblée de la Chambre provinciale, samedi le 14 décembre 1968 au Château Frontenac à Québec.

— O —
Un membre de l'exécutif de la Chambre s'est dit d'opinion que les expositions du commerce, qui ont lieu au centre sportif Jean-Béliveau annuellement, relèvent de la Chambre de Commerce et non d'un individu de l'extérieur.

— O —
Mlle Lisette Pépin, président du comité d'éducation au sein de la Chambre, a fait part de les cours offerts par la Chambre obtenaient plus de succès qu'on avait jamais espérés. On s'attendait à avoir 17 personnes et 23 suivent ces cours, qui ont débuté depuis quatre semaines. Mlle Pépin a ajouté que l'on pourrait songer à l'organisation d'une seconde série de cours d'après les Fêtes. On discutera également d'organiser des cours en lecture dynamique, d'une durée de huit semaines.

— O —
Le président de la Chambre, M. Gédéon Grenier, s'est confessé que dimanche matin, revenant de la messe, il avait par oubli, enfilé la rue St-Jean-Baptiste, dans le sens contraire du sens unique.

— O —
M. Lucien Arcand, qui suit des exercices de culture physique depuis quelques semaines, déclarait fièrement aux journalistes, lundi soir, qu'en 42 jours, il avait maigri de 31 livres. M. Michel Auger s'est pour sa part joint à ce groupe de collets blancs qui ont décidé de s'adonner à différents exercices de conditionnement physique.

— O —
Parce qu'ils ont assisté à un bal des Chevaliers de Colomb du 4e degré à Drummondville en fin de semaine, les Richelieu Marcel Lalonde, Denis Béliveau, Henri Hamel et Claude Pinard ont versé une amende à la caisse de l'enfance malheureuse, au dernier souper Richelieu.

— O —
M. Wellie Roy, président de Dornrémy Victoriaville rappelle que c'est ce soir qu'aura lieu au centre civique la grande soirée récréative avec 15 tours réguliers et un feu d'artifice en prix à chaque tour. D'autres prix de valeur seront également à l'enjeu.



(Photo LeRo)

DEPUIS LUNDI SOIR, LE CLUB RICHELIEU de Victoriaville possède un nouveau président. En effet, lors de l'élection annuelle des membres du nouveau bureau de direction, les Richelieu locaux ont porté à la présidence M. Jérôme Lachance, qui succède à ce poste à Me Claude Pinard. Sur la photo, à gauche, le président sortant Me Pinard présentant le marteau, symbole de l'autorité présidentielle, à M. Jérôme Lachance.

Conférence de M. Roger Rouleau

M. Jérôme Lachance élu président du Richelieu

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Jérôme Lachance est devenu, cette semaine, le nouveau président du club Richelieu de Victoriaville. Il succède ainsi à ce poste à Me Claude Pinard.

Lors du scrutin éliminatoire, les membres Richelieu ont également élu les personnes suivantes pour faire partie du nouveau comité: M. Robert Caron, secrétaire; M. Jacques Fréreau, vice-président; et M. Roger Rouleau, Denis Béliveau, Gilles Desrosiers, Henri Hamel, Clément Letarier. A une réunion ultérieure, on désignera le nouveau trésorier.

La Jamaïque

Lors de ce souper hebdomadaire, le Richelieu Roger Rouleau a apporté quelques appréciations d'un récent voyage qu'il a effectué à la Jamaïque.

Il a ainsi, précisé que la Jamaïque était au sud est de Cuba. C'est une île de 150 milles de long par 50 milles de large. Sa population est de 1,800,000 âmes.

C'est un pays indépendant qui fait partie du Commonwealth. Le financier s'est arrêté sur deux aspects principaux de la Jamaïque, soit son attrait touristique et son économie. Pour la première observation, M. Rouleau a mentionné que la température de la Jamaïque était chaude et qu'il faisait beau la plupart du temps. Ces deux caractéristiques, alliées à des plages exceptionnelles, font que le touriste prend énormément de plaisir à passer quelques jours sur cette île.

Dégustation de vins

Avec la réouverture des magasins de la Régie des Alcools, un Richelieu demanda au président Pinard à quelle date on pensait organiser la dégustation annuelle de vins et fromages.

Le président déclara que la question allait être débattue à l'exécutif, mais qu'il était probable que cette dégustation n'ait lieu maintenant qu'au début de 1969.

La Chambre et la semaine de sécurité

Les automobilistes pourraient arrêter et regarder traverser les piétons

VICTORIAVILLE (R.L.) — Par la voix de son président, M. Gédéon Grenier, la Chambre de Commerce de Victoriaville est heureuse d'apporter son concours à la semaine de la sécurité du piéton.

En marge de cette semaine spéciale, M. Grenier déclare: "Tout le monde sait que, depuis quelques jours, la ville de Victoriaville a mis à l'essai de nouveaux règlements de circulation dans le centre-ville.

Ignorons les quelques voitures qui ont pu emprunter, à l'inverse, les sens uniques. Ce fut l'exception. D'ailleurs nos policiers municipaux étaient placés aux points stratégiques et canalisait le trafic avec beaucoup de doigté et de compréhension, sachons le reconnaître.

Cependant, l'établissement des sens uniques, a eu aussi comme conséquence d'augmen-

Dépenses encourues lors du procès

Les amis de Francine Bédard font appel au grand public

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les amis de Francine Bédard, une jeune fille qui est présentement en procès au civil, ont décidé de faire appel au grand public pour aider la fille en question à payer les dépenses onéreuses d'un tel procès.

Un pareil appel au public n'est pas sans précédent. Le cas le plus récent est celui de Jacques Hé-

bert, qui avait été emprisonné pour outrage au tribunal. Ses amis avaient organisé une souscription publique pour assurer la défense de ses droits.

Inutile de rappeler que l'un des procureurs de Jacques Hébert s'appelait alors l'avocat Pierre Elliott-Trudeau.

Voici le contenu d'un communiqué fourni par le comité des amis de Francine Bédard.

"Mademoiselle Francine Bédard poursuit actuellement l'un des plus importants procès par jury, en matière civile, qui se soit déroulé dans la province.

"Suivant la loi, elle est obligée d'avancer les frais assez considérables d'un procès de cette nature pour garantir le paiement de l'indemnité et des dépenses des jurés.

"La loi prévoit que le montant dû aux jurés doit être déposé aux mains du protonotaire avant que le verdict ne soit rendu.

"La demanderesse a déjà fait un dépôt de \$800 et, à cause de la longueur du procès, il est possible qu'elle doive verser un montant additionnel approchant \$1,000 avant que le verdict ne soit prononcé. "Avant le commencement du procès, le défendeur a reconnu devoir à la demanderesse, un montant totalisant au-delà de \$1,000 en capital, intérêts et frais. Il avait consenti à ce que jugement soit rendu

contre lui pour ce montant, et il avait promis de payer.

"Malheureusement, au lieu de remplir l'obligation qu'il avait assumée, le défendeur a vendu ses biens. Il s'est prévalu des dispositions de la loi Lacombe, et ainsi la demanderesse n'a pas touché le montant qui lui était dû, et qui lui aurait permis de déposer le montant requis pour faire face aux dépenses des jurés.

"En face de ce grave problème, les amis de Francine Bédard se sont donc permis de faire appel au public pour trouver les fonds destinés à terminer ce pénible procès.

"C'est donc pour assurer que ce procès puisse trouver une fin, que les amis de Francine Bédard lancent un appel au public, en l'invitant à contribuer, dans la mesure des moyens de chacun, à la solution de cet urgent problème.

"Les contributions de \$0.50 ou de \$1 seront reçues avec gratitude comme les plus substantielles.

"Les personnes qui entendront cet appel et voudront y répondre avec générosité, n'auront qu'à adresser leurs contributions à l'adresse suivante:

Caisse Populaire de Victoriaville, 33 1/2 rue Notre-Dame Victoriaville.

"Le comité des amis de Francine Bédard se chargera de faire parvenir au protonotaire, spécialement désigné à cette cause, les montants ainsi recueillis pour rencontrer les dépenses des jurés. "A l'avance, les amis de Francine Bédard veulent exprimer leur gratitude à tous ceux qui voudront apporter leur aide, si modeste soit-elle."

Elections au Richelieu de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. Raymond Rouiller a été choisi comme nouveau président du Richelieu de Plessisville. Au cours du même souper-élection tenu au Manoir Plessis, les membres ont élu sept directeurs. Un tour de scrutin, tenu au début de novembre, avait mis quinze aspirants sur la liste de nomination en vue d'une direction pour 1969 au Richelieu. C'est M. Jean-Denis Manger, président actuel, qui a dirigé le scrutin pour l'étape finale des élections.

Les directeurs qui seront en devoir en 1969 sont: MM. Jules Roberge, Jean-Guy Côté, Fernand Fournier, J.-Gustave Boussonneault, Germain Boulanger, Léopold Boutin, Jean Fournier. Le président pour la prochaine année, M. Raymond Rouiller, et ces directeurs feront l'attribution des tâches particulières à l'occasion d'une prochaine réunion de la nouvelle direction. On prévoit que M. Rouiller annoncera ces nominations lors du dernier super d'affaires de 1968, souper qui est prévu pour le 12 décembre prochain.

La nouvelle équipe qui vient d'être choisie au Richelieu de Plessisville entrera en fonctions en janvier 1969. D'ici là, le groupe se familiarisera avec les rouages de l'administration.



(Photo LeRo)

LES MEMBRES DE L'EXECUTIF de la Chambre de Commerce de Victoriaville se réunissent hier midi au restaurant Wang Lew, afin de discuter de l'Assemblée mensuelle, qui aura lieu jeudi soir (demain) à la Caisse populaire de Victoriaville. Plusieurs intéressants sujets se-

ront alors discutés. Sur la photo, de gauche à droite, M. Gilles Desrosiers, M. Raymond Poisson, vice-président, M. Jean-Paul Mailhot, secrétaire, M. Gédéon Grenier, président et Mme Georgette Igarua-Mercier.

Un rapport sur le prix de l'essence sera présenté aux membres de la Chambre

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors de la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce, qui se tiendra demain soir sur la mezzanine de la Caisse populaire de Victoriaville, M. Benoit

Rheault, président de l'Association professionnelle des commissaires de notre région présentera un rapport à la Chambre concernant le prix de la gazoline payé par les consommateurs à Victoriaville.

Dans ce rapport on pourra ainsi constater qu'à l'exception de trois stations de service indépendantes, tous les autres postes de gazoline se tiennent pour le prix de la gazoline et vendent 47.9 cents pour la jaune et 52.9 cents pour la rouge.

Les stations indépendantes, qui vendent meilleur marché, sont celle de Golden Eagle et les deux de la compagnie Calex, une à Victoriaville et l'autre à Arthabaska.

Les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville seront donc appelés à se prononcer sur une proposition que leur feront les membres de la commission sur les prix de la gazoline.

Les membres de la Chambre auront ainsi à décider s'ils sont d'accord pour que la Chambre envoie à toutes les compagnies connues (Esso, Shell, Fina, BP, BA, Texaco, Superpet, etc) avertissant ces compagnies que si elles persistent à conserver leurs prix tels qu'ils le sont actuellement dans la région de Victoriaville, on se verra dans l'obligation d'encourager les stations de service indépendantes, qui vendent à un prix inférieur.

Cadeau de paremètres
Par ailleurs, l'assemblée générale sera appelée à ratifier une demande que l'exécutif a

l'intention de formuler aux autorités municipales visant à recouvrir les paremètres de tous les stationnements municipaux d'un capuchon sur lequel on inscrirait Joyeux Noël ou Joyeux Fêtes. L'exécutif de la Chambre est d'avis que si la chose se pratique dans d'autres villes (à Plessisville par exemple), il n'y aurait pas semblé d'être de raisons valables pour que le même procédé ne se pratique à Victoriaville.

Inutile d'expliquer qu'une telle attitude des autorités municipales serait de nature à encourager le public acheteur, principalement celui qui vient de l'extérieur de la ville.

Aéroport international

Jeudi soir, les membres de la Chambre de Commerce seront appelés à appuyer, si tel est leur vœu, le groupe de Drummondville qui s'occupe actuellement des démarches pour doter Drummondville d'un aéroport international.

Conférences

Le député Roch Gardner sera invité à prononcer une conférence. Il sera présenté par M. Raymond Poisson et remercié par Me Pierre Lambert.

Il sera également question des affaires constitutionnelles. M. Jean-Paul Letourneau sera présenté par M. Denis Béliveau et remercié par M. Jean Roy. On s'attend à ce que des représentants de plusieurs groupes de diverses opinions constitutionnelles assistent à l'assemblée de la Chambre, pour débattre ce sujet si d'actualité.



Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



ÉDITORIAL

Pour récolter, il faut investir

La population de Trois-Rivières a été sûrement très heureuse d'apprendre qu'elle échappera, pour une deuxième année consécutive, à une augmentation de la taxe municipale et que de plus, le régime d'austérité pour l'année en cours qui se terminera le 31 décembre se soldera par un surplus budgétaire de plus de \$75.000.

Nous devons donc reconnaître l'excellence de l'administration Matteau qui s'engagera bientôt dans son deuxième budget équilibré. Cette stabilité administrative est sûrement rassurante pour les payeurs de taxes qui sont déjà littéralement égorgés par les gouvernements supérieurs, ainsi que pour l'industrie existante qui peut envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

Bien sûr, le grand responsable de ces budgets équilibrés est l'argentier municipal, M. Roger Lord qui incarne une prudence ultra-conservatrice, ce qui, dans le contexte actuel, s'avère une qualité excessivement rare et rassurante. D'autre part, nous devons aussi rendre hommage aux membres du conseil actuel qui ont apporté au gerant municipal une coopération et une collaboration assez exceptionnelles et qui ont même posé des gestes courageux et souvent peu électoraux. Ces derniers s'étaient engagés solennellement à respecter scrupuleusement le budget d'austérité. Nous pouvons dire qu'ils ont respecté la parole donnée, tout en faisant preuve d'une souplesse nécessaire.

Enfin, nous devons reconnaître en toute justice et cela avec le gerant Lord que le régime d'austérité de 1968 n'a pas été trop pénible puisque plusieurs projets importants ont été réalisés. C'est ainsi que de nombreux travaux de voirie, pavage égouts etc. ont été faits. Il n'est pas exagéré de dire que plus d'un demi-million de dollars ont été affectés à ces fins, argent provenant du règlement no 357 ainsi que de plusieurs revirements de fonds. On ne peut très certainement pas parler d'immobilisme total.

Par ailleurs, si Trois-Rivières veut réellement aller de l'avant et connaître un essor prodigieux, il faudra que notre conseil de ville fasse preuve de beaucoup plus d'audace et d'imagi-

nation. Il devra investir dans l'avenir. C'est le maire René Matteau qui déclarait récemment, lors d'un entretien impromptu avec les journalistes, que pour régler tous ses problèmes, la ville aurait besoin de quelque chose comme \$5.000.000.

Nos autorités municipales ne pourront pas toujours esquiver les urgents besoins qui nous confrontent. Elles devront un jour voir la réalité bien en face et amorcer un véritable plan d'ensemble, réparti sur quatre ou cinq ans. Nous ne pouvons pas nous contenter indéfiniment de solutions partielles dans la perspective de budgets toujours équilibrés.

Nos édiles semblent parfaitement conscients de cet impératif. C'est pourquoi ils seraient disposés à soumettre un règlement d'emprunt à l'approbation des électeurs-proprétaires si au cours de l'étude du budget 1969 ou par la suite, la ville se retrouvait dans l'obligation d'entreprendre des dépenses d'ordre capital pour l'exécution de travaux importants ou d'améliorations urgents.

Dans cette éventualité qui nous paraît être une nécessité, nous pensons en ce moment à l'aménagement des voies d'accès dans notre ville, au problème du stationnement etc., les propriétaires-électeurs devront entrer dans le coup et en termes concrets cela signifie être consentants à une augmentation de taxe. Le complexe de l'Hôtel de ville constitue une réalisation audacieuse qui fait notre orgueil. Mais nous devons en payer la note: \$225.000 annuellement sur le service de la dette, en plus d'une augmentation de 20 cents du cent dollars, il y a deux ans.

La prospérité et l'audace se payent nous le savons. Mais ce qu'on oublie trop souvent c'est que pour récolter, il faut investir.

Somme toute, nous devons reconnaître que la ville de Trois-Rivières est bien administrée mais que malheureusement ou heureusement, tout dépend de la disponibilité des porte-monnaies des contribuables, nos administrateurs ne regardent peut-être pas assez loin vers l'avenir.

Sylvio ST-AMANT

le son de cloche DE NOS LECTEURS

La pagaille

Monsieur le rédacteur: Actuellement, dans la province de Québec, tout est sens dessus-dessous, et on se demande vraiment où on va aboutir avec cette insatisfaction générale. Et cependant, avec toutes les inventions géniales que nous avons et surtout avec celles que nous pourrions avoir, avec un sol fertile, avec de puissantes chutes qui sont électriquement au service de tous, Québec devrait devenir un paradis terrestre.

En fait pourquoi ne pas en faire ce second paradis terrestre auquel nous rêvons tous? Ce serait si facile si nous le voulions vraiment! Et pour en arriver là, voici ce que chaque travailleur devrait faire:

Je suppose que nous pourrions le trouver un million auxquels je demanderais d'économiser chaque jour cinq sous qui seraient pris uniquement à même le produit de l'abstinence de marchandises nuisibles à la santé, ce qui aurait d'abord une action bénéfique et merveilleuse sur elle et préviendrait des frais onéreux d'hospitalisation et parfois empêcherait la fuite de nos devises à l'étranger.

Si un million de travailleurs québécois voulaient faire cette épargne pour accumuler un fonds d'industrialisation pour créer à l'aide de nos savants, des industries qui, nécessairement, devraient être non-compétitives à cause de la différence qui existe entre nos salaires actuels et ceux de l'étranger qui sont assez très bas, nous aurions chaque année \$1.823.000 avec lesquels nous pourrions construire 182 usines de \$100.000 chacune, ou 73 usines d'un quart de million de dollars chacune ou 18 usines d'un million de dollars.

Le 29 novembre dernier, les membres de la déléguée féminine du Centre Landry se rendaient visiter un local aménagé spécialement pour l'enfance handicapée. Ce centre est situé au 22 rue St-Henri, Cap-de-la-Madelaine.

Le fait est un émerveillement général de voir tous ces travaux effectués par des handicapés âgés de 16 à 28 ans, et que certains ont très des heures et des heures à réaliser. Que dire de ces parents et de ces bénévoles qui passent des journées auprès de ces jeunes afin de les aider à prouver qu'ils ne sont pas inutiles à la société et qu'ils méritent que tous se donnent la main pour leur venir en aide.

Je conseille à nos adolescents et adolescentes de se rendre visiter en local afin d'y puiser quelques bonnes leçons de courage et de joie de vivre.

J'encourage aussi nos édiles à aller constater sur place ce qui se fait auprès de ces handicapés et de réaliser que les responsabilités méritent au moins que l'on se déplace pour les encourager à poursuivre cette œuvre humanitaire. Les services rendus à nos défavorisés sont inestimables.

Mme Françoise Jéffrey, Membre de la déléguée féminine Centre Landry, Trois-Rivières

Monsieur le Rédacteur: Le Centre Culturel de Shawinigan présentait récemment un concert avec l'Orchestre Symphonique de Québec, dirigé par Hiderato Suzuki, violoniste. Plusieurs mélomanes assistaient à cette soirée, mais pas en aussi grand nombre que souhaité. Pourtant depuis plus de 25 ans, le public a bénéficié de concerts exceptionnels avec les artistes les plus réputés, grâce à la Société des Concerts, les Jeunes Musiciens, le Centre d'art et le Salon des Arts de Shawinigan, qui ont tous maintenu une haute qualité professionnelle. Le programme de ce concert comprenait des œuvres symphoniques de Haydn et Tchaïkovsky et le concerto no 4 de Beethoven, interprété par Zeyda Suzuki, pianiste. Dans l'ensemble il y a progrès notable en ce qui concerne la précision et l'interprétation, la section des cordes produisant une riche résonance.

On croit que dégage de toutes responsabilités dans les conseils de son parti, il sera plus libre de proposer aux progressistes-conservateurs des idées nouvelles et des projets audacieux.

Dalton Camp fut dans son parti une figure de proue. Il n'est point dit qu'il ne rentrera pas un jour dans la bataille. Il est trop jeune pour une retraite définitive. Et comme l'écrit "The Gazette" de Montréal: "Il était une personnalité politique dans un moule moderne, prêt à repenser les idées politiques et à rejeter aux oubliettes les méthodes et idées usées du passé".

M. Dalton Camp a bien travaillé dans notre monde politique. Il y apportait du neuf et un canadianisme du plus bel abri.

Souhaitons que sa retraite ne soit point définitive. Il est de ces hommes dont la politique canadienne a besoin.

Hector HEROUX

La construction de ces fabriques et leur exploitation élimineraient le chômage qui est très grand dans le Québec (33 pour cent de tous les chômeurs du pays actuellement) et renouvellera notre main-d'œuvre économiquement indépendante dans quinze ou vingt ans.

Le travailleur pourrait devenir le propriétaire de sa maison, avoir un beau ménage, manger sain et bon, avoir une belle famille qui ferait son bonheur et qui est une base de la richesse puisqu'un seul homme, selon son salaire, peut représenter un capital de \$50.000 à \$300.000.

Ces fonds pourraient être administrés par une coopérative ouvrière qui, avec les savants, s'occuperait de la gestion, de la construction et de l'exploitation des manufactures.

Ceci n'est pas un rêve quand on sait que les milliardaires et les multimilliardaires ont commencé avec des dettes, avec \$250 avec \$309 avec \$3.000. Pour des milliers d'entre eux, la pauvreté originelle fut le stimulant qui leur donna la discipline et la volonté de devenir riches.

Le travailleur ne devra compter sur aucun gouvernement quel qu'il soit pour lui faire remonter la pente, d'autant moins qu'aucun de leurs membres ne voudra coopérer avec les savants par obscurantisme, jalousie, routine, esprit de contradiction. Le malheur de bien des gens est de se croire sortis de la cuisse de Jupiter.

Le Québec a vu le succès grandissant des caisses populaires. Le travailleur peut avoir la certitude qu'il en sera de même pour une coopérative ouvrière bien organisée et administrée par d'honnêtes compétences. Le voudrions-nous?

Louis COUPAL

L'amour du prochain et le don de soi

Monsieur le rédacteur: Permettez-moi d'apporter une preuve que l'amour du prochain et le don de soi existent encore de nos jours, et quel que soit un peu autour de soi.

Le 29 novembre dernier, les membres de la déléguée féminine du Centre Landry se rendaient visiter un local aménagé spécialement pour l'enfance handicapée. Ce centre est situé au 22 rue St-Henri, Cap-de-la-Madelaine.

Le fait est un émerveillement général de voir tous ces travaux effectués par des handicapés âgés de 16 à 28 ans, et que certains ont très des heures et des heures à réaliser.

Que dire de ces parents et de ces bénévoles qui passent des journées auprès de ces jeunes afin de les aider à prouver qu'ils ne sont pas inutiles à la société et qu'ils méritent que tous se donnent la main pour leur venir en aide.

Je conseille à nos adolescents et adolescentes de se rendre visiter en local afin d'y puiser quelques bonnes leçons de courage et de joie de vivre.

J'encourage aussi nos édiles à aller constater sur place ce qui se fait auprès de ces handicapés et de réaliser que les responsabilités méritent au moins que l'on se déplace pour les encourager à poursuivre cette œuvre humanitaire. Les services rendus à nos défavorisés sont inestimables.

Mme Françoise Jéffrey, Membre de la déléguée féminine Centre Landry, Trois-Rivières

Monsieur le Rédacteur: Le Centre Culturel de Shawinigan présentait récemment un concert avec l'Orchestre Symphonique de Québec, dirigé par Hiderato Suzuki, violoniste. Plusieurs mélomanes assistaient à cette soirée, mais pas en aussi grand nombre que souhaité. Pourtant depuis plus de 25 ans, le public a bénéficié de concerts exceptionnels avec les artistes les plus réputés, grâce à la Société des Concerts, les Jeunes Musiciens, le Centre d'art et le Salon des Arts de Shawinigan, qui ont tous maintenu une haute qualité professionnelle.

Le programme de ce concert comprenait des œuvres symphoniques de Haydn et Tchaïkovsky et le concerto no 4 de Beethoven, interprété par Zeyda Suzuki, pianiste. Dans l'ensemble il y a progrès notable en ce qui concerne la précision et l'interprétation, la section des cordes produisant une riche résonance.

On croit que dégage de toutes responsabilités dans les conseils de son parti, il sera plus libre de proposer aux progressistes-conservateurs des idées nouvelles et des projets audacieux.

Dalton Camp fut dans son parti une figure de proue. Il n'est point dit qu'il ne rentrera pas un jour dans la bataille. Il est trop jeune pour une retraite définitive. Et comme l'écrit "The Gazette" de Montréal: "Il était une personnalité politique dans un moule moderne, prêt à repenser les idées politiques et à rejeter aux oubliettes les méthodes et idées usées du passé".

M. Dalton Camp a bien travaillé dans notre monde politique. Il y apportait du neuf et un canadianisme du plus bel abri.

Souhaitons que sa retraite ne soit point définitive. Il est de ces hommes dont la politique canadienne a besoin.

Hector HEROUX



La Politique au Québec Un véritable cadeau de Noël

Vous recevrez ces jours-ci votre nouveau chèque des allocations familiales québécoises qui arrivera comme un véritable cadeau de Noël. Ce montant, plus ou moins élevé, selon le nombre de vos enfants, vous aidera certainement à équilibrer votre budget, toujours grevé par les dépenses additionnelles du temps des Fêtes: cadeaux, jouets, vêtements, voyages, etc.

Il s'agit là d'une des politiques les plus justes socialement jamais mises en application par un gouvernement provincial. En effet, les familles les plus nombreuses, et pourtant, celles dont les besoins sont les plus élevés sont les plus favorisées par le jeu des allocations qui sont proportionnellement croissantes selon le nombre des enfants d'une famille, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Trente dollars par année pour le premier enfant, \$35 par année pour le deuxième enfant, \$40 par année pour le troisième enfant, \$50 par année pour le quatrième enfant, \$60 par année pour le cinquième enfant, \$70 par année pour le sixième enfant.

Et ce tarif de \$70 est accordé à tous les autres enfants après le sixième, quel qu'en soit le nombre.

Ces allocations sont versées dès la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans inclusivement et les enfants entre 12 et 16 ans reçoivent en plus, quelque soit le rang qu'ils occupent dans la famille, un supplément de \$10 par année.

Cette politique des allocations familiales représente une injection très bénéfique pour toute l'économie provinciale, si l'on pense que le dernier, lors du dernier paiement des allocations, la jolie somme de \$40.954,023 a été

versée à 796.324 familles qui comprennent 1.991.022 enfants. Dans le seul comté de Nicolet, ces allocations représentent plus d'un demi million de dollars.

Ces allocations sont versées dès la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans inclusivement et les enfants entre 12 et 16 ans reçoivent en plus, quelque soit le rang qu'ils occupent dans la famille, un supplément de \$10 par année.

Cette politique des allocations familiales représente une injection très bénéfique pour toute l'économie provinciale, si l'on pense que le dernier, lors du dernier paiement des allocations, la jolie somme de \$40.954,023 a été

On sait qu'à la base de ces mesures figure la disparition de l'exemption d'impôt de \$30 accordée pour chaque enfant qui favorisait surtout les plus fortunés.

Clement Vincent

L'attitude du Canada envers l'OTAN est sage et justifiée

Par Robert Lebeuf notre envoyé spécial à Bruxelles

La décision du gouvernement canadien de ne pas augmenter, ni de diminuer sa contribution à l'OTAN, est sage et justifiée.

L'attitude du ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, et celle du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la conférence du conseil ministériel de l'OTAN qui avait lieu à Bruxelles, du 10 au 16 novembre, est conforme à la réalité nationale et sert à protéger les intérêts du citoyen canadien.

Suivant une politique établie par le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, le porte-parole du Canada à l'OTAN est évité de prendre, envers les autres pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, des engagements qui auraient impliqué l'augmentation des dépenses militaires.

Si cette politique a été appliquée même dans l'atmosphère de panique qui régnait à Bruxelles après l'invasion de la Tchécoslovaquie par la Russie et quatre de ses alliés du pacte de Varsovie, c'est que le gouvernement Trudeau est en train de réétudier, de réévaluer tout le système de la défense nationale.

Le Canada a-t-il besoin de forces armées et, si oui, dans quelles proportions? Ce sont les deux questions que se posent le premier ministre Trudeau, le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux et le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Avant le coup de Prague, le gouvernement fédéral projetait de réduire d'une manière drastique les dépenses de la défense.

Les réductions impliquaient la possibilité du rapatriement des forces terrestres stationnées en Allemagne dont l'entretien coûtait \$150.000.000 par année et de diminuer de 20 pour cent les escadilles de chasseurs-bombardiers Starfighter basés dans le même pays.

Le premier ministre et le ministre de la Défense, ainsi que le ministre des Affaires extérieures durent reconsidérer ces projets de réduire notre participation à la défense de l'Europe, après le coup de Prague.

Il s'agit de ne pas changer du moins pour quelque

temps, la participation du Canada à l'OTAN. Le gouvernement canadien ne pouvait pas, logiquement, accroître sa participation militaire à l'OTAN avant d'avoir terminé son étude des besoins militaires du pays.

Mais, le premier ministre Trudeau et le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, ont deux autres bonnes raisons d'envisager la possibilité pour notre pays, de diminuer sa participation militaire à l'OTAN. La première est que les dépenses militaires sont inflationnantes et la seconde, que le gouvernement Trudeau songe à une plus grande participation à la défense nord-américaine.

La participation du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord coûte cher et l'argent dépensé à cette fin n'est pas complètement investi dans l'engrenage de notre économie.

L'entretien des forces navales mises à la disposition de l'OTAN par le Canada coûte pas moins de 275 millions de dollars par année. Cette somme s'ajoute aux 150 millions dépensés annuellement pour l'entretien de la force aérienne de 9000 hommes et de la brigade d'infanterie de 6000 hommes.

Comme le faisait remarquer, à Bruxelles, le ministre Léo Cadieux, le Canada participe activement à la défense de l'Europe, comme tout de son caractère de puissance moyenne.

Il reste, cependant, que le Canada doit aussi songer à sa propre défense, à la défense de son propre territoire, l'Amérique du Nord. C'est ce à quoi le gouvernement de M. Pierre-Elliott Trudeau songe et, c'est on ne peut plus logique.

Les besoins se sont accrues, sur le continent nord américain en matière de défense, depuis deux ans, depuis, surtout, l'avènement des missiles anti-missiles et des systèmes de bombardement orbitaux développés par l'Union soviétique.

S'il est un endroit où le Canada a des responsabilités en matière de défense, c'est bien sur son propre territoire, sur le continent dont il fait partie. Or, le Canada a un vaste territoire

dont une partie, au nord, voisine le territoire de l'URSS. Le gouvernement se doit d'exercer une surveillance plus étroite de notre territoire. Les Russes disposent d'une importante flotte de sous-marins modernes qui s'approchent fréquemment de nos deux territoires.

Une reconsidération de nos dépenses militaires est d'autant plus nécessaire qu'il y a eu une augmentation de 14 pour cent des salaires payés aux militaires qui sont pour la plupart à caractère professionnel, et que le ministère de la Défense applique un programme de 5 ans pour l'équipement de nos forces armées. La renouveau des trois armées est un exemple des mesures d'économie du gouvernement fédéral en matière de défense nationale.

Il y a aussi une autre école de pensée dans le gouvernement fédéral actuel. Le premier ministre Trudeau et le ministre Eric Kierans, des Postes, préféreraient voir le Canada dépenser plus d'argent pour l'aide aux pays étrangers et moins pour la défense. Ils désirent donner une plus belle image du Canada aux pays étrangers, surtout aux pays sous-développés, l'image d'un pays riche, mais généreux aussi, et pacifique.

Ce serait, certes, la plus belle image à donner au Canada au reste du monde. Il y a, cependant, une situation internationale dont le gouvernement fédéral doit tenir compte avec beaucoup de réalisme: l'existence de deux camps qui divisent l'humanité, deux camps rivaux tant sur le plan économique que sur le plan militaire. Ce qui signifie que le Canada ne peut négliger la défense de son propre territoire et doit contribuer à la défense de l'Europe occidentale dont l'économie est étroitement liée à celle de l'Amérique du Nord.

Le citoyen canadien doit faire confiance au gouvernement de M. Pierre-Elliott Trudeau qui veut faire prendre à notre pays ses responsabilités en gaspillant les moins possibles de dollars des citoyens canadiens.

L'échec de Dalton Camp

Si on prévoyait, depuis l'échec du parti progressiste-conservateur en juin dernier et la défaite de Dalton Camp, dans sa circonscription même de Toronto, où il se croyait assuré d'un siège aux Communes, sa démission de son poste de l'Association des progressistes-conservateurs du Canada ne constitue pas une surprise.

Au cours de son second terme, il avait atteint l'objectif qu'il s'était fixé: mettre fin à la domination souveraine de l'ancien premier ministre John Diefenbaker sur les forces progressistes-conservatrices et donner un nouveau chef — avec une nouvelle politique — à ce vieux parti traditionnel.

Dalton Camp connut son heure de puissance et le grand triomphe de sa brève carrière au congrès du parti progressiste-conservateur à Toronto: il avait tout d'abord accompli le tour de force de conquérir la confiance du premier ministre quasi perpétuel de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, de poser cette candidature contre celle du vieux chef et de la faire triompher.

La seconde étape de la gigantesque tâche de M. Dalton Camp connut moins de succès. Tout d'abord les libéraux dressèrent contre Stanfield un candidat de choix, Pierre Elliott, et refirent l'unité dans leurs rangs.

Même Camp vainqueur au congrès de Toronto dans le choix du nouveau chef, il demeura patient que le vieux parti progressiste-conservateur ne pouvait refaire l'unité dans ses rangs. Diefenbaker n'acceptait point et il l'avait démontré son irréductibilité jusqu'à la dernière minute. Et le vieux chef n'était pas quantité négligeable. Les "durs" du parti — surtout de l'Ouest et du vieux Ontario — continuaient à jurer par Diefenbaker et

n'offraient guère de coopération. Peut-être le départ de Diefenbaker eut-il aidé à rallier la "vieille" garde à Stanfield, mais le "vieux lion" ne songeait aucunement à une retraite: il se sentait bon bec et griffes acérées et tout encore possédé par le goût des combats.

Dalton Camp désirait qu'un vent de liberté soufflât plus large dans les voiles de son parti. Son intervention à la réunion de Montmorency, peu avant le congrès de septembre 1967, lui valut maintes critiques de l'intérieur du parti et plus particulièrement de membres du caucus. M. Dalton Camp voulait de toutes ses forces un élargissement des cadres de son parti, une politique plus souple: il était l'homme des réformes et cela avait déclenché un certain antagonisme.

On croit que dégage de toutes responsabilités dans les conseils de son parti, il sera plus libre de proposer aux progressistes-conservateurs des idées nouvelles et des projets audacieux.

Dalton Camp fut dans son parti une figure de proue. Il n'est point dit qu'il ne rentrera pas un jour dans la bataille. Il est trop jeune pour une retraite définitive. Et comme l'écrit "The Gazette" de Montréal: "Il était une personnalité politique dans un moule moderne, prêt à repenser les idées politiques et à rejeter aux oubliettes les méthodes et idées usées du passé".

M. Dalton Camp a bien travaillé dans notre monde politique. Il y apportait du neuf et un canadianisme du plus bel abri.

Souhaitons que sa retraite ne soit point définitive. Il est de ces hommes dont la politique canadienne a besoin.

Hector HEROUX

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501
ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Coeur du Québec: 12.00 7.00 4.00 1.50
OU IL Y A PAS livraison par camelot: 23.00 13.00 7.00 3.00
Au Coeur du Québec: 25.00 14.00 8.00 3.50
OU IL Y A livraison par camelot: 30.00 18.00 9.00 4.50
Ailleurs au Canada et aux États-Unis: 30.00 18.00 9.00 4.50
Autres Pays: 30.00 18.00 9.00 4.50



AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée, Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en deuxième et troisième classe de deuxième classe de la première publication.

Le Canadian Press est agréé par le gouvernement fédéral pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters et de toutes les informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Peut-on souhaiter à Shawinigan des concerts classiques plus fréquents, lesquels seront notre "bouée de sauvetage" pour surmonter dans ce flot de soi-disant musique, déversée à grands tra-

Alerte au monde

M. le Rédacteur: Nos journalistes devraient lire le livre récent d'Albert Marty: "Alerte au monde". Ils seraient instruits sur des châtiments qui vont s'abattre sur le monde à cause de la corruption des moeurs et de la teneur générale envers la religion.

Cette intéressante brochure est publiée à Paris et vendue par Les Buissonnets Inc., 6300 St-Denis, Montréal 10.
A. Marsan Montréal

Les troupes américaines et sud-vietnamiennes engagent le combat



DEUX SOLDATS AMERICAINS FONT LA GUET à proximité du village de Da Nang au Sud-Vietnam. Pendant ce temps, le président Nguyen Van Thieu a annoncé

que le gouvernement sud-vietnamien est prêt à participer aux négociations de Paris.

(Téléphoto PA)

Riposte des bombardiers américains à l'attaque des Nord-Vietnamiens

SAIGON (AFP) — Les bombardiers d'escorte américains qui accompagnent les avions de reconnaissance ont bombardé le Nord-Vietnam hier après-midi après que deux appareils de l'Armée de l'air aient été abattus par la défense anti-aérienne nord-vietnamienne, a confirmé aujourd'hui un porte-parole américain.

Le porte-parole a précisé que les bombardements n'ont été effectués que pour protéger les appareils — y compris hélicoptères — qui participaient à l'opération "de recherche et de sauvetage" des aviateurs américains. Il n'a pas indiqué le nombre de bombardiers qui ont participé à cette opération.

L'un des deux bombardiers abattus était un F-4 Phantom, a déclaré de son côté un porte-parole de l'armée de l'air. Il s'agissait d'un des avions d'escorte armés. Le type de l'autre appareil, en mission de reconnaissance n'a pas encore été déterminé. Il n'était pas armé.

Le commandement américain a confirmé d'autre part, que les deux incidents au cours desquels les appareils se sont écrasés au Nord-Vietnam, étaient indépendants l'un de l'autre.

Zone démilitarisée

On apprend par ailleurs d'un autre porte-parole militaire que, pour la première fois depuis l'arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam, des troupes américaines et sud-vietnamiennes ont engagé directement le combat, aujourd'hui, contre des effectifs nord-vietnamiens dans la zone démilitarisée.

Toutefois, depuis cette date, de nombreux "incidents" avaient été signalés dans la zone, dont le plus sérieux avait été le bombardement de positions américaines, par l'artillerie nord-vietnamienne située dans la zone. Des avions et l'artillerie américaine, avaient, de leur côté, bombardé les troupes en mouvement dans la zone démilitarisée.

Appuyés par l'artillerie qui tirait depuis le sud de la zone démilitarisée, les marins ont pénétré dans la partie orientale de la zone, pour y combattre une unité nord-vietnamienne.

L'accrochage a commencé, a ajouté le porte-parole, quand une patrouille des marines a découvert une position nord-vietnamienne au nord de l'avant-poste américain de Con Thien, qui est à environ 15 milles de la mer. Accroché par les "ennemis", la patrouille a reçu des renforts par hélicoptère, et le combat continuait, ce matin de bonne heure. Le porte-parole a précisé que les pertes des deux côtés n'étaient pas encore connues.

Avions abattus

Quant à l'incident des bombardements, un porte-parole a encore affirmé que les deux avions n'avaient pas été abattus par des missiles Sam ni par des chasseurs Mig, bien que ces derniers soient entrés en action et aient livré un combat aérien contre les appareils américains.

C'est en réponse à une question que le porte-parole du commandement américain a confirmé que les "avions d'escorte" étaient armés de bombes et que celles-ci avaient été lâchées sur le Nord-Vietnam "pour suppri-

mer le feu ennemi", pendant que se déroulait l'opération de sauvetage.

Le communiqué publié lundi soir sur cet incident déclarait seulement que "dans les deux cas, les avions d'escorte avaient

utilisé leurs armes", sans préciser de quelles armes il s'agissait.

Trois avions américains ont ainsi été abattus depuis samedi. Les membres d'équipage — cinq ou six — n'ont pas été récupérés. Deux d'entre eux ont été officiellement déclarés manquants. Radio Hanoi a annoncé que le pilote de l'avion abattu samedi avait été fait prisonnier. Les F-4 Phantom ont généralement un pilote et un navigateur.

Cardinal célébrera sa victoire... ou sa défaite devant le comité de l'Éducation

QUÉBEC (DNC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, célébrera sa victoire ou sa défaite dans le comité de Bagot jeudi, le 5 décembre prochain, dans la matinée, au comité parlementaire de l'Éducation.

Ce comité, qui a siégé mardi et entendu divers mémoires sur les projets de lois-cadre 56 et 61 touchant l'enseignement privé au Québec, a effectivement ajourné ses travaux au lendemain des élections partielles dans Bagot et Notre-Dame-de-Grâce.

Mardi matin, M. Marcel Pélissier, président de la CSN, a exprimé l'avis que le gouvernement du Québec n'avait pas les ressources financières suffisantes pour alimenter de ses derniers deux réseaux d'enseignement, l'un privé, l'autre public. Opinion contestée par diverses associations de parents d'élèves d'institutions privées qui estiment au contraire que le secteur privé coûte moins cher que le secteur public.

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a menacé

de quitter le comité lorsque M. Egide Dandaneau, président de l'Association des Parents et Étudiants du collège Saint-Alexandre-de-Limbour, a donné lecture de son mémoire.

Dans ce mémoire, M. Dandaneau accusait le gouvernement de tous les péchés d'Israël et accusé le ministre d'avoir cumulé les prétextes, la semaine dernière, pour retarder de nouveau l'adoption d'une véritable loi-cadre.

Visiblement courroucé par ces propos, M. Cardinal a demandé que cessent ces accusations sans fondement et un peu plus tard, le ministre affirmait que ses fonctionnaires, à la lumière des opinions exprimées par une quarantaine d'organismes à ce comité, s'appliqueraient dans les prochains jours, avec les membres du comité de législation, à rédiger un nouveau texte de loi qui fonde en un seul les bills 56 et 61. Ce nouveau projet pourra être discuté au comité.

Enfin, M. Raymond Beauchemin, au nom de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, a réclamé

la nomination d'un membre de la FCSCQ à la commission consultative de l'enseignement privé qui doit être mise sur pied lors de l'adoption de la loi. M. Beauchemin a aussi réclamé que le programme institutionnel des institutions privées puisse s'intégrer à l'intérieur des programmes des institutions publiques.

Fowler considère avec indulgence la France

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain au Trésor, M. Henry Fowler, a annoncé lundi que les États-Unis considèrent avec indulgence les mesures prises par la France pour développer ses exportations. Il a également annoncé que les gouvernements des banques centrales des pays occidentaux mettraient au point un système de coopération pour décourager la spéculation.

OPERATION



SOUS-SOL AVANT LES FETES

CASH'N CARRY

En exclusivité:

13,000 PANNEAUX DÉCORATIFS

80 VARIÉTÉS

CETTE VENTE SE TERMINERA LE 15 DÉCEMBRE



QUARTIER GÉNÉRAL DES PRODUITS WELDWOOD

PANNEAUX PRÉ-FINIS		PANNEAUX IMPRIMÉS		PANNEAUX PRÉ-FINIS de Luxe	
	Reg. SPECIAL		Reg. SPECIAL		Reg. SPECIAL
ACAJOU	Bambou doré 4 x 8 \$ 4.95 \$3.95	CHÈNE	Pâle 4 x 8 \$6.95 \$4.69	ÉRABLE	Blond 4 x 8 \$10.95 \$ 8.49
ACAJOU	Platine 4 x 8 \$ 4.80 \$4.49	CERISIER	4 x 8 \$6.00 \$3.95	ORME	4 x 8 \$12.80 \$10.80
PIN	Bianc du Brésil 4 x 8 \$ 6.75 \$5.75	NOYER	Danois 4 x 8 \$7.95 \$5.95	NOYER	noir Américain 4 x 8 \$16.95 \$13.95
ORME	Naturel 4 x 7 \$ 8.00 \$7.15	PECAN	4 x 8 \$7.95 \$5.95	CERISIEB	Américain 4 x 8 \$ 6.95 \$ 4.69
ORME	2 tons 4 x 8 \$10.80 \$8.95	MERISIER	4 x 7 \$7.95 \$6.95	TECK	Doré 4 x 8 \$ 9.75 \$ 7.69
ACAJOU	Naturel 4 x 8 \$3.99	TECK	Indien 4 x 8 \$7.50 \$5.95		

Le plus grand choix de contre-plaqué et de panneaux muraux de la région

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. lundi, mardi et mercredi, de 8 h. 30 a.m. à 9 h. p.m. jeudi et vendredi, samedi, de 8 h. 30 a.m. à midi.

CENTRE DE RENOVATION
Division of
EASTERN SOFTWOODS Ltd.

2201, Bellefeuille Trois-Rivières Tél. 375-1681

Facilité de stationnement
Plan budgétaire

Arrêtez-vous au Centre de Renovation, vous y trouverez des spéciaux fantastiques pour votre chalet d'été ou votre maison.

Profitez des rabais que nos fournisseurs nous accordent.



TEINTURE "REZ"
Choix de plusieurs teintes.
Reg. \$10.35
\$7.75 le gal.
VERNIS
fini clair de ton pâle lustré
Reg. \$14.50
\$10.95 le gal.



TAPISSERIE PLASTIQUE VINYLE
Adhésif pour tablettes, 48 couleurs en stock. Imitation de bois, etc. Largeur 18 pouces.
69¢

ÉPINETTE et Pin Blanc pour divisions. Toutes les dimensions.

FOYER de MÉTAL décoratif et pratique. A compter de \$52.00. 8 modèles différents en stock.

FOAM ISOLANT. Quantité limitée 48" x 96" \$2.19. COLLE NOIRE 1 gal. \$2.89.

TUILE: 15" x 12" x 12". A compter de 11¢ la tuile. COLLE \$3.50 le gal.

Vaste choix pour décoration COLONNES TOURNÉES. Les plus bas prix.

PANELYTE. Dessus de comptoir pour cuisine, bar, salle de bain. Feuille 4 x 8 \$13.95. COLLE CONTACT \$2.19 la pinte.

MASONITE PANNEAUX économiques aux usages multiples. \$1.00 la feuille. \$1.49 1/2". \$1.69 4' x 8'.

CÈDRE AROMATIQUE pour garde-ropes. Bord à languette et rainure. Installation facile. \$5.95 Par paquet.

PIN pour TABLETTES. En longueurs et largeurs pratiques: 1' x 12". Le pied 20¢.

PORTES PLIANTES. Idéales pour sauver de l'espace. A compter de \$8.95.



LE CENTRE RECREATIF "AUSSANT" que le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel fait ériger présentement au coût de \$360,000 près de la piscine municipale. Les travaux de construction progressent nor-

malement et la nouvelle arène devrait ouvrir ses portes au début de janvier prochain. L'arène renfermera une patinoire de 200 pieds sur 85 et pourra accommoder quelque 1200 spectateurs assis.

Les travaux progressent rapidement

L'arène serait ouverte dès janvier

Au conseil municipal de Nicolet

Le contrat pour l'enlèvement des déchets confié à Alfred Piché

NICOLET (R.L.) — M. Alfred Piché, de Trois-Rivières, a fait parvenir aux autorités municipales de Nicolet tel que convenu antérieurement, un chèque accepté, comme garantie, au montant de \$1,200, et une lettre attestant qu'il est couvert et par une assurance-responsabilité civile, au montant de \$100,000 pour l'enlèvement des déchets à Nicolet.

C'est ce que le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, a fait part lors de la dernière assemblée du conseil de ville de Nicolet.

Par ailleurs, M. Jean-Francis Roy a fait parvenir à la ville une copie du contrat d'engagement accordé à M. Alfred Piché, pour l'enlèvement des déchets, et une copie de l'acte de vente des droits consentis par M. Fernand Lemire à la ville de Nicolet. Et enfin, une copie du bail consenti par la ville.

Sur ce, l'échevin Gérard Dupaul a proposé que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes de M. le notaire Roy, aux montants respectifs de \$65 et de \$30.

Maire suppléant

Lors de cette assemblée, il a été proposé par le conseiller Jacques Cloutier et résolu à l'unanimité que l'échevin Clément Roy soit nommé maire suppléant pour les trois prochains mois.

En collection

Le conseiller Général Dupaul a proposé que les comptes qui ont

plus de deux ans d'arrérages soient mis en collection chez M. Pierre Smith, le 2 décembre 1968.

On a cependant donné instruction au secrétaire-trésorier d'informer les retardataires qu'ils ont jusqu'au 28 novembre pour prendre arrangement, afin de payer leur compte par versements ou autrement.

Déneigement

L'échevin Clément Roy a proposé que la ville autorise le surintendant à faire le déneigement des rues en observant le même parcours que l'année 1967 et que la machinerie louée le soit aux mêmes conditions.

De son côté, l'échevin Dupaul a proposé l'engagement de M. Claude Proulx comme conducteur de la niveleuse, au salaire horaire de \$2,50 et de \$2,00 lorsqu'il fera la réparation de la dite machine.

Pour sa part, le surintendant de la ville, M. Jean-Luc Lemire, a informé le conseil municipal que le Monastère du Précieux-Sang s'est plaint que la buanderie Champignon Enr. amoncelle de la neige sur leur clôture. Il a donc été proposé par le conseiller Clément Roy que le chef de police demande au propriétaire de la buanderie de bien vouloir mettre leur neige dans un autre endroit.

Enfin, M. Manuel Galego a informé les autorités municipales par lettre que son entrée en appaule a été brisée par la niveleuse de la ville et que d'autres

voisins se plaignent d'avoir eu les mêmes dégâts.

Les conseillers ont demandé au secrétaire-trésorier de répondre à M. Galego, ainsi qu'à M. Jean Carneau, que les dégâts seront réparés aussitôt qu'il sera possible et que nous aviserons notre surintendant d'informer les préposés au déneigement de faire plus attention à l'avenir.

Ordres

Le conseiller Lemay a proposé que le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, informe la Commission scolaire de Nicolet, l'hôpital Christ-Roi, les Carmes Déchaussés et les Filles de la Sagesse que le conseil de ville de Nicolet prendra les dispositions nécessaires afin de défrayer à M. Alfred Piché le coût pour l'enlèvement des ordures jusqu'au 31 décembre 1968, en ce qui les concerne.

Stationnement

Trois contribuables de Nicolet ont fait une requête aux autorités municipales demandant à la ville d'améliorer le règlement de stationnement pour autoriser 80 minutes sur la rue Notre-Dame, en face du magasin G. E. Cité et du bureau du Nouvelliste.

Le secrétaire de la ville a été chargé d'informer les requérants que, présentement, le secteur de la rue Notre-Dame, ainsi que d'autres secteurs, font l'objet d'une étude par la Société Bémer, en vue d'un réaménagement et qu'assurément que les consultants feront leur rapport, ils seront informés de leurs suggestions.

Domages

Le conseiller Gaston Allard a proposé que le secrétaire de la ville de Nicolet soit autorisé à payer le compte de M. Jean-Louis Côté, au montant de \$65 pour dommages causés par les égouts.

De plus, M. Gilles Provencher a fait parvenir une lettre au conseil, tenant la ville responsable pour les dommages causés à son automobile, dans la nuit du 12 novembre, par le camion Sicaud ou GMC appartenant à la ville.

Archat de terrain

L'échevin Lemay, faisant suite à la lecture de la lettre de Mme Camille Noury, a proposé que le secrétaire de la ville réponde à cette dernière que la ville maintient son offre de \$300 sur l'achat du terrain en question. La lettre de Mme Noury était pour informer les autorités municipales qu'elle serait prête à vendre son terrain pour le prix de \$1,500.

Equipement

Le conseiller Gaston Allard a proposé que l'achat d'une dactylo Royal, chez Leclerc et Ratié, soit autorisé. L'appareil, qui sera pourvu d'un charriot de 18 pouces, coûtera à la ville la somme de \$135 plus taxes provinciales de 8 pour cent.

L'échevin Allard a également proposé le paiement du compte de la Bijouterie Bolduc, au montant de \$61,37, pour l'achat de deux trophées.

Lettre de la Chambre de Commerce

Le système d'aqueduc n'est pas adéquat dans un secteur de la municipalité

NICOLET (R.L.) — La Chambre de Commerce de Nicolet mentionne, dans une lettre qu'elle a envoyée au conseil municipal de Nicolet, qu'il a été porté à son attention que le système d'aqueduc, dans un secteur donné, ne serait pas adéquat pour suffire à la demande, advenant un incendie dans cette partie de la ville.

Il s'agit du secteur compris entre les rues St-Jean-Baptiste, Rang St-Michel, Mgr-Brunseult et Brassard.

Dans cette même missive, l'organisme désire savoir si les services municipaux sont adéquats ou non et dans la négative, quels sont les projets de la ville pour l'avenir.

Après avoir pris connaissance de cette lettre, les autorités de la ville de Nicolet ont demandé au secrétaire d'accuser réception de la lettre de la Chambre de Commerce, les informant que le conseil a pris connaissance de son contenu; précisant toutefois que le problème avait déjà été soulevé et qu'il a été soumis aux ingénieurs de la ville, Harnel et Malouin et qu'enfin, la Société Bémer, qui procède présentement à l'étude d'un concept de réaménagement pour la ville, doit soumettre un rapport sous peu, lequel rapport fera plaisir à la ville de présenter à l'organisme pour étude.

Construction de chambres pour les compteurs d'eau

NICOLET (R.L.) — L'entrepreneur Guy Therrien s'est vu accorder le contrat, par la ville de Nicolet, pour la construction de deux chambres de compteurs d'eau, au montant de \$2,960.

M. Therrien avait présenté la plus basse des trois soumissions reçues par la ville. Les entrepreneurs Georges Durmoulin et Roland Duval Inc., avaient soumissionné des montants respectifs de \$3,267 et 3,459.

C'est le conseiller Gérard Dupaul qui a proposé que la ville accorde le contrat à la firme

Therrien. Selon cette même proposition, l'entrepreneur sera payé suivant les prix unitaires qui apparaissent sur sa formule de soumissions pour les travaux qu'il aura exécutés et dont le coût approximatif prévu sera de \$2,960.

D'autre part, les travaux en question devront être terminés pour le 31 décembre 1968.

M. le maire Rémi Raiche, et le secrétaire, M. Georges Biron, sont autorisés à signer le contrat à intervenir à cet effet.

Agrandissement de la manufacture

L'hon. Beaudry procédera à l'inauguration du local chez Henri Vallières

NICOLET (R.L.) — L'hon. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province, sera à Nicolet, samedi le 30 novembre, afin de procéder à l'inauguration de l'agrandissement de la manufacture de meubles Henri Vallières Inc., de Nicolet.

C'est le bureau de l'hon. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et député du comté,

qui a annoncé la présence de M. Beaudry dans nos murs.

En compagnie de plusieurs dignitaires ainsi que des dirigeants de l'usine Henri Vallières, le ministre Beaudry procédera à l'inauguration d'une aile nouvellement ajoutée à la manufacture de meubles locale, dont les travaux ont entraîné des déboursés de l'ordre d'environ \$100,000.

Ce n'est pas la première expansion que prend la firme depuis sa fondation par M. Henri Vallières, en 1934. Elle en a connu bien d'autres.

Depuis, le décès de son fondateur, c'est le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, qui est président de l'entreprise et son épouse, Gabby, occupe le poste de secrétaire-trésorière.

Par suite de l'adoption du Bill

23, par le gouvernement provincial, le 21 juin 1968, la firme Henri Vallières Inc. bénéficiera d'un octroi de 25 pour cent du gouvernement de la province, qui accorde justement un quart du coût d'investissement dans le cadre de sa politique d'aide au développement industriel régional.

La nouvelle bâtisse, qui sera inaugurée samedi après-midi,

compte 16,000 pieds de plancher et représente environ le cinquième de la superficie totale de l'entreprise. Elle servira au département du plaqé et permettra à la compagnie de dégager les bâtiments actuels, devenus exiguës, par l'augmentation de la production. Le but premier de cet agrandissement, est précisément d'augmenter la production dans des conditions meilleures.

Huit personnes blessées dans deux accidents de circulation

SOREL (L.B.) — Six personnes ont été blessées dans une collision frontale survenue dans la montée Ste-Victoire à environ un quart de mille de la route 21 à Ste-Victoire. Elles ont été transportées en ambulance à l'Hôtel-Dieu de Sorel, souffrant de nombreuses contusions.

Les blessés ont été identifiés comme étant M. Claude Lenormand, 40 ans, du 3242 rue Jean-Talon à Tracy, sa femme Jeanne, 39 ans, leurs fils Alain, 14 ans, Patrick, 12 ans, Mlle Marguerite Isabelle, 24 ans, de Drummondville, et M. André Beaulac, 24 ans de Montréal.

Un couple de Tracy, M. et Mme Denis Arbour âgés respectivement de 22 et 22 ans, du 3217 rue Lafleche, ont été grièvement blessés dans un accident de circulation survenu à l'intersection de la rue Maisonneuve et du Boulevard Cournoyer à Tracy. Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Sorel souffrant de nombreuses contusions.

L'autre véhicule impliqué dans cette collision était conduit

par Mme Léo Racine, du 2704 rue Mandeville à Tracy.

Les dommages matériels sont évalués à plus de \$2,500.

A la Fédération des oeuvres

Les recettes de la campagne: \$146,000

SOREL (L.B.) — Les recettes de la campagne 1968 de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe se chiffrent maintenant à \$146,034,58, soit 72 pour cent de l'objectif fixé à \$202,000.

A ce jour, les 194 paroisses du diocèse ont produit des résultats, dont 77 ont communiqué leur résultat final. Il reste à recevoir les résultats complets de 30 paroisses. Actuellement 19 paroisses ont atteint ou dépassé leur objectif, dont trois de la région de Sorel, soit Saint-Antoine-sur-Richelieu, Sainte-Anne-de-

Sorel et Saint-Jean-Bosco de Tracy.

Sur le plan des corporations, seulement deux régions industrielles ont complété leur sollicitation. Il est à espérer que les dix autres régions termineront leur travail cette semaine.

Les résultats actuels, souligne le trésorier de la campagne, M. Jean-Paul Beaudry, marquent une légère diminution sur ceux de l'an dernier. Les dirigeants de cette 13e campagne des oeuvres comptent sur le dévouement de tous les responsables pour compléter avec succès le travail amorcé.

Journée d'étude du Centre des dirigeants d'entreprises

SOREL (L.B.) — La Régionale Richelieu-Yamaska du centre des dirigeants d'entreprise (CDE), dont M. Maurice Boulianne, directeur général de Radio-Richelieu-Lamée, est le vice-président, organise pour le 4 décembre prochain, une journée d'étude qui portera sur "La productivité par la technologie".

Cette journée d'étude aura lieu, au Grand Hôtel de Saint-Hyacinthe de 14h à 22 heures. Les spécialistes invités sont MM. Gérard Kirouac et Andrew K. Huggess, du Conseil National de Recherches du Canada.

Ce programme a été conçu

pour répondre aux besoins concrets des administrateurs et cadres des entreprises industrielles, commerciales et de services. Les objectifs sont de sensibiliser à des aspects nouveaux de l'administration, d'illustrer les dernières méthodes de travail, d'identifier les problèmes concrets face aux défis présents et à venir et de mettre en commun les ressources et amorce de solutions pratiques.

Les membres du CDE sont heureux d'inviter leurs collègues non-membres à se joindre à eux pour cette journée d'étude du 4 décembre à Saint-Hyacinthe.

Trois nouveaux permis de construction à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Le conseil de ville de Nicolet a autorisé la mutation de huit propriétés, en plus d'accorder trois permis de construction lors de sa dernière assemblée régulière, tenue aux bureaux de l'hôtel de ville.

Le conseiller Clément Roy a proposé que le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, soit autorisé à faire les changements suivants aux livres, concernant les mutations suivantes:

- Enregistrement No 60359: Loge Lemire à Roland Lemire.
- Enregistrement No 60408: Chas-Auguste Bouvette à Edith Fournier.
- Enregistrement No 60416: Edith Fournier à Alexandre Bouvette.
- Enregistrement No 60411: Alexandre Bouvette à Georges Robin.
- Enregistrement No 60457: Antonio Métivier à Monique et Thérèse Métivier.
- Enregistrement No 60460: Dame Valérie Ledue-Lafond à Jean-Paul et Gemma Lafond.
- Enregistrement No 60471: Michel Bellerose à Jean-Marc Baillargeon.
- Enregistrement No 60490: Jacques Lupien à Jacques Paradis.

Voici les demandes de permis de construction, approuvées par M. Henri Therrien et émis à: Permis No 623-68: Fernand Lavigne. Permis No 624-68: Gilbert Marcotte. Permis No 625-68: Jules Durand.

Si elle est incapable de jouer son rôle

Des auxiliaires familiales viendront en aide aux mères

NICOLET (R.L.) — Le Service social du diocèse de Nicolet offre maintenant, dans le but d'augmenter les chances de maintien de l'unité familiale, un service d'auxiliaires familiales, aux familles dont la mère est temporairement incapable de jouer son rôle.

Une période de cours visant à la formation et à la préparation de ces auxiliaires familiales, a été donnée récemment au bureau de Nicolet. Ces mêmes cours portaient sur différents sujets tels: le fonctionnement de l'agence de Service social, la psychologie de l'enfant, l'hygiène physique et mentale, l'économie familiale, l'alimentation, la sécurité sociale, le fonctionnement du Service d'auxiliaires familiales, etc.

Ce nouveau service entrera en activité d'ici quelques jours; il s'adresse aux familles des villes de Nicolet, Drummondville, Victoriaville, qui sont aux prises avec un problème de maladie de la mère. Le service offert ne pourra pas dépasser cinq semaines et sera accordé prioritairement dans les cas de familles nombreuses. En effet, le but principal du service est d'éviter le placement des enfants. Il veut aussi prévenir la désorganisation familiale, permettre au père de garder son emploi, favoriser la pûtion de la mère, assurer aux enfants la stabilité nécessaire à leur épanouissement.

Pour ce qui est des familles en milieu rural, le Service social pourra, dans certains cas, seulement de la maladie de la mère de famille et pour éviter le placement des enfants, apporter sa collaboration. Dans

ces cas, il faudra que la famille trouve elle-même l'aide ménagère dans la paroisse et que celle-ci soit acceptée par le Service social.

Tenant compte des conditions énumérées ci-haut, les nouvelles demandes de service pourront être faites, pour les comtés de Nicolet-Yamaska, au directeur du bureau du Service social de Nicolet qui lui les référera, s'il y a lieu, à la responsabilité du SAF.

Pour les comtés de Drummond-Arthabaska, les demandes de service pourront être adressées au bureau de la région, soit celui de Drummondville ou de Victoriaville.

Ces demandes seront étudiées tout en tenant compte des priorités et des effectifs du Service d'auxiliaires familiales.



Cadeau de Noël pour le patient mental oublié

COMMÉ PAR LES ANNEES PASSES, LE COMITE DE LA Croix-Blanche de la filiale de Sorel, Saint-Joseph-Tracy de l'Association canadienne pour la santé mentale, organise d'ici le 30 novembre sa campagne du cadeau de Noël pour le patient mental oublié. De gauche à droite

M. Henri Olivier, président de la filiale de Sorel, Mme Guy Germain, présidente de la campagne 1968, M. Henri Bergeron, Mme Olivier et le docteur Gilles Lortie, directeur des services psychiatriques pour Montréal et la région métropolitaine.

LE COMPTE À REBOURS CONTINUE EN GRAND CHEZ Pollack

PRÉPAREZ TOT LA JOIE DE NOËL ET PROFITEZ DE NOTRE CHOIX VARIÉ

Tricoteuse automatique



11⁹⁷

Un jouet intéressant pour la fillette; cette machinetricote rapidement écharpes, chapeaux, vêtements de poupées, etc. Amusant et pratique!



Superbes patins Prix d'aubaine! Pour fillettes et dames

Special **8⁹⁹**

Patins de fantaisie, à profil plus bas très élégant. Doubleur de suédine, nouvelle forme soutenant l'arche du pied. Pointures: 11-12-13-1-2-3-4-5-6-7-8-9.

Pour le garçon sportif

Solides patins à bottines de bonne construction, talon et bout de pied d'une pièce; tube chromé et lame en acier trempé. Garde au bout du patin, une innovation approuvée par la N.H.L. Pointures: 11-12-13-1-2-3-4-5.

ARTICLES DE SPORT (Rayon 3920) - Quatrième étage

Special **7⁹⁹**

Station spatiale et véhicule



17⁸⁸

Le garçon moderne aimera ce jeu futuriste composé d'une tour de contrôle pour astronautes et d'un véhicule dans lequel le major Matt Masson a pris place et qui lui permet d'explorer la lune.

Téléphones à piles importés d'Allemagne



Communiquez d'une pièce à l'autre, grâce à ces appareils fonctionnant sur 4 piles (non incluses). Un jouet perfectionné et intéressant.

10⁹⁸

Piles pour actionner: 2 pour .65

Barrel of Monkeys



Jeu d'adresse Accrochez les singes

Tirez-les un à un du baril et accrochez-les l'un à l'autre. Un nouveau jeu convenant à tous les âges; pour exercer l'adresse et le sens de l'équilibre chez les petits et les grands.

88^c

Fascinant et mystérieux Capitaine Lazer



4⁹⁹

L'ami de Matt Mason dramatiquement représenté par un personnage articulé, en vinyle, hauteur 12". Les yeux étincellent, le casque est amovible; vous entendez le son du rayon Lazer et le réacteur solaire semble flamber.

LA VILLE DES JOUETS (Rayon 3910) - Quatrième étage

Les couleurs de tous les clubs de la Ligue Nationale de Hockey



Ensembles exclusifs à Pollack

7⁹⁸

Bas, tuque et gilet à col roulé aux couleurs de tous les clubs de la L.N.H. Laine de 1ère qualité, de quoi ravir le futur champion. Tailles: 24-26-28-30-32-34.

Taille: 35 **9.98**

Grand spécial! Arbres en vinyle aussi beaux que nature



6 pi., 89 branches: **12⁹⁸** (Reg.: 18.98)

7 pi., 131 branches: **15⁹⁹** (Reg.: 21.95)

Pour réjouir la maison sans danger d'incendie, achetez un superbe pin écossais en vinyle; Pollack vous les offre à prix très spécial. Achetez un arbre artificiel et économisez, puisque votre simili-pin se range facilement et vous servira plusieurs années.


Aubaine à notre Boutique de Noël

Ce charmant pin écossais de 2 1/2', tout vert ou à branches enneigées, vous est offert avec une guirlande de 10 lumières miniatures. Il sera d'un effet très joli posé sur une console, la table de la salle à manger, etc.

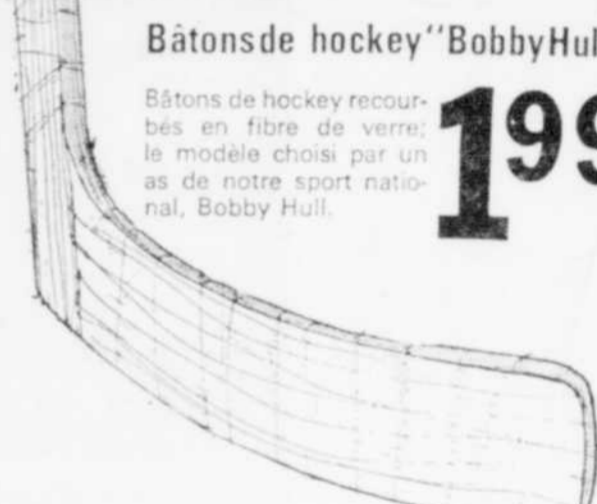
4⁹⁹ seulement

LA BOUTIQUE DE NOËL (Rayon 3284) Troisième étage

NOËL EN MUSIQUE NOËL HEUREUX!



Bâtons de hockey "Bobby Hull"



Bâtons de hockey recourbés en fibre de verre; le modèle choisi par un as de notre sport national, Bobby Hull.

1⁹⁹

Les disques préférés font des présents aimés TRANS-CANADA

"Fernand Gignac chante Noël", disque mono-stéréo No. SS16915. Des airs populaires tels: Noël blanc, Petit Papa Noël, Mon beau sapin, Sainte Nuit, etc.

2²⁹

Choix varié et populaire

Choisissez vos disques cadeaux parmi la vaste sélection Pollack. Quelques-uns seulement illustrés: "Noël avec Gignette Reno" No. GTS-1425 stéréo-mono. "Noël en groupe" avec les Sultans, César et les Romains, les Miladys, etc. "René Martel" disque international No. 401.

4⁴⁹ CH.

DISQUES (Rayon 3800) - Rez-de-chaussée

N'oubliez pas la cagnotte Pollack



\$200.00 en bons d'achats plus \$100 chaque fois que la cagnotte n'est pas réclamée. Trois tirages chaque semaine: les jeudi et vendredi soirs à 9 h. et le samedi à 5 heures. Le gagnant doit être présent au tirage.

200[?] ET PLUS

Trois jours seulement pour profiter du compte C.A.P.

Vous permettant de payer vos achats de novembre, en février, mars et avril 1969, sans frais de service. Pensez-y!

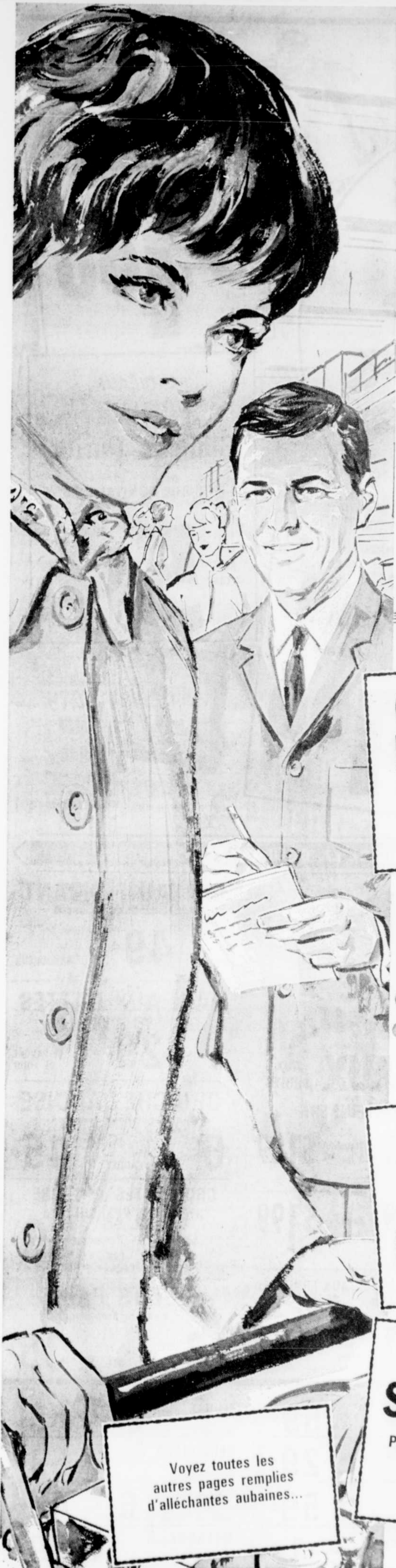
C.A.P. Compte de l'acheteur prévoyant

Veuillez, je vous prie, m'ouvrir un C.A.P. (Compte de l'Acheteur prévoyant). Il est entendu que ce crédit additionnel au montant de \$..... (que vous déterminez) deviendra dû et payable: 1/3 du montant total en février 1969, 1/3 au mois de mars 1969 et le dernier 1/3 au mois d'avril 1969. Ceci indépendamment de mes paiements réguliers s'il y a lieu.

Signature:

Adresse:

Heures d'affaires: Du lundi au samedi de 9.30 h. à 5.30 h. les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h. p.m.



VENTE AVANT-NOËL DU Gérant



"VOUS AIDER À COMBATTRE LE COÛT DE LA VIE EST NOTRE PREMIER SOUCI".

Voilà pourquoi

En ne vendant que des produits alimentaires de la plus haute qualité aux plus bas prix possibles, les gérants de Steinberg se méritent la confiance de près d'un million de clients chaque semaine. Mais ils combattent votre coût de la vie chaque jour de bien d'autres façons également. Ils vous offrent la garantie Steinberg ou la pleine remise de votre argent si vous n'êtes pas satisfaite. Si le produit ne vous plaît pas, pourquoi y perdriez-vous? Ils ont une grande variété pour vous faire épargner temps et argent en faisant

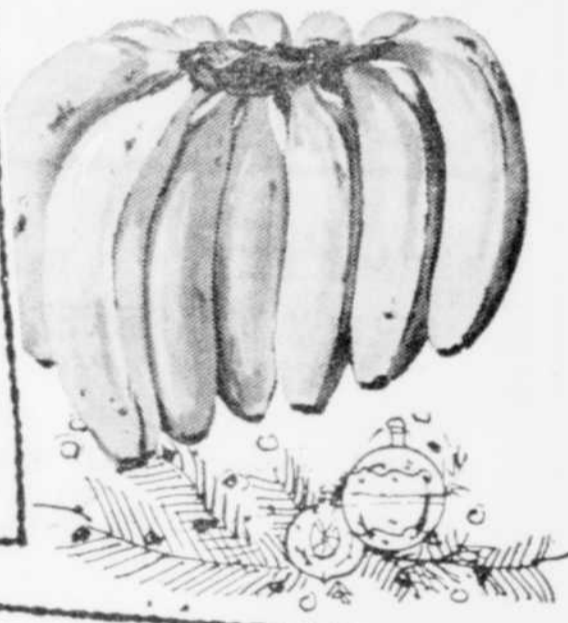
vos emplettes sous un seul et même toit. Et ils voient à ce que vous obteniez le même excellent service. L'attention personnelle de Pierre pour vous donner les viandes dont vous avez besoin. Un sac vert pour vos achats de fruits et légumes. Ils recevront ainsi une protection accrue. Les gérants de Steinberg désirent vous aider à combattre le coût d'achat de vos aliments. Si vous faites vos emplettes ailleurs, venez chez Steinberg vous rendre compte par vous-même de ce qui vous attend.

LA LB.

GROSSES BANANES

DORÉES ET MÛRES
VARIÉTÉ PREMIUM
OU CHIQUITA

11¢



SAC 50 LBS.

POMMES DE TERRE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SE CONSERVERONT TOUT L'HIVER

CATÉGORIE
CANADA No 1

99¢

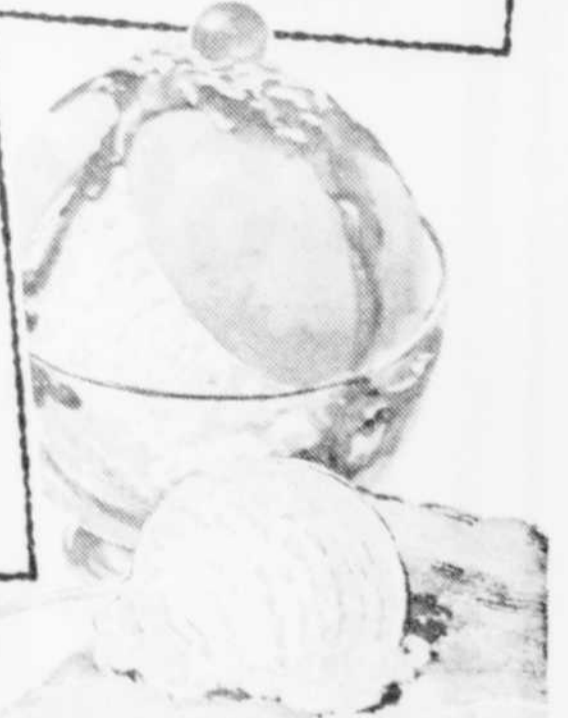
Épargnez 20°

DEMI-GALLON

**CREME GLACEE
ICE CASTLE**

ESSENCES VARIÉES

69¢



TARTES STEINBERG

8 POUCES CHACUNE

POMMES, PÊCHES, RAISINS
24 onces
ou AU SUCRE, 18 on.

39¢

Voyez toutes les autres pages remplies d'alléchantes aubaines...



Venez chez
Steinberg
l'endroit où épargner